

Mentions légales

Conditions de service

Si votre pays de résidence ou d'établissement se trouve dans l'Espace économique européen (« **EEE** »), en Suisse ou au Royaume-Uni, les Conditions de service pour les utilisateurs européens s'appliquent à vous.

Si votre pays de résidence ou d'établissement se trouve en dehors de l'EEE, de la Suisse, de l'Australie et du Royaume-Uni, les Conditions de service pour les utilisateurs situés en dehors de l'EEE, du Royaume-Uni et de l'Australie s'appliquent à vous.

Conditions de service pour les utilisateurs en Europe

En tant que consommateur ou consommatrice résidant dans l'EEE, vous pouvez accéder à la plateforme en ligne de résolution des litiges de la Commission européenne ici : <https://ec.europa.eu/consumers/odr>. Veuillez noter que Globees ne s'engage pas et ne s'oblige pas à recourir à une entité de règlement extrajudiciaire des litiges au sens de la directive 2013/11/UE afin de résoudre des litiges avec les consommateurs. La plateforme de résolution des litiges en ligne de la Commission européenne n'est pas disponible pour les résidents de la Suisse ou du Royaume-Uni.

L'article 25 des présentes Conditions contient un contrat d'arbitrage et de renonciation de recours collectif qui s'appliquent à toute demande d'indemnisation engagée contre Globees. Veuillez les lire attentivement.

Dernière mise à jour : 31 juillet 2024

Merci d'utiliser Globees !

Les présentes Conditions de service pour les Utilisateurs en Europe (les « **Conditions** ») sont un contrat juridique contraignant entre vous et Globees qui régit votre droit d'utilisation des sites web, applications et autres offres de Globees (collectivement, la « **Plateforme Globees** »). Dans les présentes Conditions, les termes « **Globees** », « **nous** », « **nos** » ou « **notre** » désignent l'entité Globees.

La Plateforme Globees propose un outil en ligne permettant aux utilisateurs (les « **Membres** ») de publier, proposer, rechercher et réserver des services. Les Membres qui publient et proposent des services sont des « **Hôtes** » et les Membres qui recherchent, réservent ou utilisent des services sont des « **Voyageurs** ». Les Hôtes proposent des hébergements (les « **Hébergements** »), des activités, des excursions et des événements (les « **Expériences** »), ainsi qu'une variété de services de voyage et autres (collectivement, les « **Services d'hôte** », et chaque offre de Service d'hôte, une « **Annonce** »). En tant que fournisseur de la Plateforme Globees, Globees ne possède, ne contrôle, ne propose et ne gère ni les annonces, ni les Services d'hôte ni aucun service touristique. Globees n'est pas partie aux contrats conclus directement entre les Hôtes et les Voyageurs, et Globees n'est ni agent immobilier, ni agence de voyage, ni assureur, ni organisateur ou détaillant de voyages organisés en vertu de la directive (UE) 2015/2302. Globees n'agit pas en qualité de mandataire d'un quelconque Membre, sauf comme le prévoient les Conditions de service relatives aux paiements (les « **Conditions de paiement** »).

Nous appliquons d'autres Conditions et Politiques complémentaires à ces Conditions, comme notre Politique de confidentialité, qui décrit la collecte et l'utilisation que nous faisons des données

personnelles, et nos Conditions de paiement, qui régissent tous les services de paiement fournis aux Membres par les entités de paiement Globees (collectivement, « **Globees Payments** »).

Contenu pour les utilisateurs européens

Conditions relatives aux voyageurs

1. Recherche et réservation sur Globees

1.1 Recherche

Vous pouvez rechercher des Services d'hôte en utilisant des critères tels que le type de Service d'hôte, la destination du voyage, les dates du voyage et le nombre de Voyageurs. Vous pouvez également utiliser des filtres pour affiner vos résultats de recherche. Nous vous proposerons des résultats basés sur votre propre recherche, tout en tenant compte d'autres critères, notamment le prix, les disponibilités, les commentaires, l'historique de la relation avec le service clients, l'historique des annulations, la popularité, les voyages précédents, les Annonces enregistrées, les exigences de l'Hôte (par exemple, le nombre de nuits minimum ou maximum), parmi d'autres facteurs. Pour en savoir plus sur les résultats de recherche.

1.2 Réservation

Lorsque vous réservez une Annonce, vous acceptez de payer tous les frais relatifs à votre réservation, y compris le prix de l'Annonce, les frais applicables tels que les frais de service Globees, les frais perçus en personne, les taxes et tout autre élément identifié lors du paiement (collectivement, le « **Prix total** »). Si vous choisissez de payer en utilisant une devise qui diffère de la devise définie par l'Hôte pour son Annonce, le prix qui vous est affiché est basé sur un taux de conversion de devise déterminé par nous. Lorsque vous recevez la confirmation de réservation, un contrat pour les Services d'hôte (une « **Réservation** ») est formé directement entre vous et l'Hôte. Outre les présentes Conditions, vous serez soumis au respect de toutes les conditions de la Réservation et tenu de vous y conformer, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions d'annulation et tous les autres règlements, valeurs, politiques ou exigences identifiées dans l'Annonce ou lors du paiement qui s'appliquent à la Réservation. Il est de votre responsabilité de lire et de comprendre ces règlements, valeurs, politiques et exigences avant de réserver une Annonce. Sachez que certains Hôtes travaillent avec un co-hôte ou en tant que membre d'équipe pour fournir leurs Services d'hôte.

1.3 Réservations d'hébergement

Une Réservation d'Hébergement est un agrément limité pour accéder à, occuper et utiliser l'Hébergement. L'Hôte se réserve le droit de réintégrer l'Hébergement pendant votre séjour, le cas échéant si : (i) cela est raisonnablement nécessaire, (ii) cela est autorisé en vertu de votre contrat avec l'Hôte, et (iii) cela est permis par le droit applicable. Si vous restez après l'heure de départ, l'Hôte a le droit de vous faire partir d'une manière permise par le droit applicable, y compris en vous imposant des pénalités raisonnables pour séjour indûment prolongé. Vous ne pouvez pas dépasser le nombre maximal autorisé de Voyageurs.

2. Annulations, problèmes de réservation, remboursements et modifications de réservation

2.1 Annulations, problèmes de réservation et remboursements

En règle générale, si vous annulez une Réservation, le montant qui vous est remboursé est déterminé par les conditions d'annulation applicables à cette Réservation. Mais, dans certaines situations, d'autres conditions peuvent être prioritaires et déterminer le montant qui vous est remboursé. Si un

événement indépendant de votre volonté vous oblige à annuler une Réservation, vous êtes susceptible d'être éligible à un remboursement partiel ou intégral en vertu de notre Politique relative aux circonstances extraordinaires. Si l'Hôte annule ou si vous rencontrez un Problème de réservation (comme défini par notre Politique de remplacement d'hébergement et de remboursement), vous pouvez être éligible à une aide pour une nouvelle réservation, ou à un remboursement partiel ou intégral en vertu de la Politique de remplacement d'hébergement et de remboursement. Vous pouvez faire appel d'une décision de Globees en contactant notre assistance utilisateurs.

2.2 Modification de réservation

Les Hôtes et les Voyageurs sont responsables de toute modification de réservation qu'ils acceptent d'apporter ensemble sur la Plateforme Globees ou qu'ils demandent à l'assistance utilisateurs de Globees d'effectuer en leur nom (les « **Modifications de réservation** »), et acceptent de payer tout montant, tous frais ou toutes taxes supplémentaires associés à toute Modification de réservation.

3. Vos responsabilités

Vous êtes responsable de vos propres actes et omissions et êtes également responsable des actes et omissions de toute personne que vous invitez à vous rejoindre (ou à laquelle vous donnez un accès) à un Hébergement, à tous les espaces et installations où l'Hébergement est situé que l'Hôte et le Voyageur sont légalement autorisés à utiliser dans le cadre de l'Hébergement (les « Espaces communs »), ou à toute Expérience ou autre Service d'hôte. Par exemple, cela signifie : (i) que vous avez la responsabilité de laisser un Hébergement (et les biens personnels associés) ou les espaces communs dans l'état dans lequel vous les avez trouvés à votre arrivée, (ii) que vous avez la responsabilité de payer tous les montants de Demande d'indemnisation pour dommages raisonnables, et (iii) que vous devez agir avec intégrité, traiter les autres avec respect et vous conformer au droit applicable en tout temps. Si vous réservez pour un Voyageur supplémentaire qui est mineur ou si vous faites venir un mineur dans un Service d'hôte, vous devez être légalement autorisé à agir au nom du mineur et vous êtes seul responsable de la supervision de ce mineur.

Conditions relatives aux hôtes

4. Accueil de voyageurs avec Globees

4.1 Hôte

En tant qu'Hôte, Globees vous offre le droit d'utiliser la Plateforme Globees conformément aux présentes Conditions pour partager votre Hébergement, Expérience ou autre Service d'hôte avec notre communauté de Voyageurs, et de gagner de l'argent ce faisant. Créer une Annonce est très facile. Vous contrôlez la façon dont vous accueillez les voyageurs : vous fixez votre prix, vos disponibilités et le règlement pour chaque Annonce. Si vous êtes un Hôte professionnel conformément à l'article 26, des conditions supplémentaires s'appliquent.

4.2 Contrat avec les voyageurs

Lorsque vous acceptez une demande de réservation ou recevez une confirmation de réservation sur la Plateforme Globees, vous concluez un contrat directement avec le Voyageur et êtes responsable de la prestation du Service d'hôte selon les conditions et au prix spécifiés dans votre Annonce. Vous acceptez également de payer les frais applicables tels que les frais de service Globees (et les taxes de séjour applicables) pour chaque réservation. Globees Payments déduit les montants dus de votre versement, à moins que nous ne convenions ensemble d'une autre méthode. Toutes les conditions ou modalités que vous incluez dans un contrat supplémentaire avec les Voyageurs doivent : (i) être

conformes aux présentes Conditions, et aux informations fournies dans votre Annonce, et (ii) être divulguées de manière visible dans la description de votre Annonce.

4.3 Indépendance des hôtes

Votre relation avec Globees est celle d'une entité ou d'un individu indépendant et non celle d'un salarié, agent, co-entrepreneur ou partenaire de Globees, à l'exception du fait que Globees Payments agit en tant qu'agent de recouvrement de paiement comme décrit dans les Conditions de paiement. Globees ne dirige ni ne contrôle votre Service d'hôte. Vous comprenez que vous avez toute latitude pour décider si et quand vous souhaitez fournir des Services d'hôte, et à quel prix et quelles conditions les proposer.

5. Gestion de votre annonce

5.1 Création et gestion de votre annonce

La Plateforme Globees fournit des outils qui vous permettent de configurer et de gérer facilement une Annonce. Votre Annonce doit inclure des informations complètes et précises sur votre Service d'hôte, votre prix, les autres frais éventuels tels que les frais de ménage, les frais de séjour, les frais perçus en personne et tous les règlements ou toutes les exigences qui s'appliquent à vos Voyageurs ou à votre Annonce. Vous êtes responsable de vos propres actes et omissions, ainsi que de la mise à jour et de l'exactitude des informations de votre Annonce (y compris les dates de disponibilité de votre calendrier) et de son contenu (comme les photos) à tout moment. Vous êtes responsable de l'obtention d'une assurance appropriée pour vos Services d'hôte. Nous vous suggérons de lire attentivement les conditions de la police, y compris les modalités de couverture et les exclusions. Vous ne pouvez gérer qu'une seule Annonce par Hébergement, mais vous pouvez avoir plusieurs Annonces pour un même logement si celui-ci dispose de plusieurs Hébergements.

5.2 Connaître vos obligations légales

Vous devez de comprendre et de respecter l'ensemble des lois, règlements, réglementations et contrats avec des tiers qui s'appliquent à votre Annonce ou vos Services d'hôte. Par exemple, certains propriétaires, baux ou règlements de copropriété limitent ou interdisent la sous-location, les locations courte durée ou les séjours longue durée. Certaines villes ont adopté des plans locaux d'urbanisme ou d'autres réglementations similaires qui restreignent la location courte durée de propriétés résidentielles. Certains territoires exigent des Hôtes qu'ils s'enregistrent, obtiennent un permis ou un agrément avant de fournir certains Services d'hôte (tels que des locations courte durée, des séjours longue durée, la préparation de nourriture, la vente d'alcool, des visites guidées ou l'utilisation d'un véhicule). Dans certains endroits, les Services d'hôte que vous pourriez vouloir proposer peuvent être interdits. Certains territoires exigent l'enregistrement des Voyageurs qui séjournent dans votre Hébergement. Certains territoires ont adopté des réglementations qui créent des droits de location pour les Voyageurs et des obligations supplémentaires pour les Hôtes. Par exemple, certaines lois peuvent réglementer la location, les loyers et l'expulsion des locataires pour les séjours longue durée. Vérifiez la réglementation nationale et locale pour connaître les règles qui s'appliquent aux Services d'hôte que vous prévoyez d'offrir. Les informations que nous fournissons concernant les exigences légales sont uniquement à titre d'information. Vous devez vérifier vos obligations de manière indépendante. Vous êtes responsable du traitement et de l'utilisation des données personnelles des Voyageurs et d'autres personnes conformément aux lois sur la protection de la vie privée et aux présentes Conditions, y compris nos Règles en matière de confidentialité pour les hôtes. Si vous avez des questions sur la façon dont la législation locale s'applique, veuillez consulter un conseiller juridique.

5.3 Résultats de recherche

Le classement et l'affichage des Annonces dans les résultats de recherche sur la Plateforme Globees dépendent de plusieurs facteurs, principalement les suivants :

- Paramètres de recherche indiqués par les Voyageurs (par exemple, nombre de Voyageurs, destination, date et durée du voyage, fourchette de prix),
- Caractéristiques de l'Annonce (par exemple, l'emplacement, le prix, les disponibilités du calendrier, le nombre et la qualité des photos, les avis, les évaluations et autres signaux de qualité, le type ou la catégorie du Service d'hôte, le statut de l'Hôte, la durée pendant laquelle l'Annonce a été en ligne sur la Plateforme Globees, l'engagement et la popularité auprès des Voyageurs),
- Expérience du Voyageur (par exemple, l'historique des annulations et du recours à l'assistance utilisateurs de l'Hôte, la facilité de la réservation),
- Exigences de l'Hôte et de l'Annonce (par exemple, nombre de nuits minimum ou maximum, heure limite de réservation)
- Préférences et historique du Voyageur (par exemple, voyages précédents, Annonces consultées et enregistrées, emplacement à partir duquel le Voyageur effectue sa recherche).

Globees peut permettre aux Hôtes de promouvoir leurs Annonces dans les résultats de recherche ou ailleurs sur la Plateforme Globees moyennant des frais supplémentaires. Vous trouverez de plus amples informations sur les facteurs qui déterminent le classement de votre Annonce dans les résultats de recherche, sur nos programmes de promotion actuels (le cas échéant) et sur la manière dont nous identifions le Contenu promu dans notre Centre d'aide.

5.4 Vos responsabilités

Vous êtes responsable de vos propres actes et omissions ainsi que de ceux des personnes que vous autorisez à participer à la prestation de vos Services d'hôte. Vous êtes responsable des tarifs, du règlement et des exigences de votre Annonce. Vous devez décrire tous les frais et éléments facturés dans la description de votre Annonce, mais vous ne pouvez pas collecter de frais ni facturer de frais supplémentaires en dehors de la Plateforme Globees, à l'exception de ceux expressément autorisés par notre Politique relative aux frais perçus en personne. N'encouragez pas les Voyageurs à créer des comptes tiers, à envoyer des commentaires, à fournir leurs coordonnées ou à mener d'autres actions en dehors de la Plateforme Globees.

5.5 Accueil de voyageurs en tant qu'équipe ou organisation

Si vous travaillez avec un co-hôte ou un hôte en tant que membre d'une équipe, d'une entreprise ou d'une autre organisation, vous êtes responsable en tant qu'Hôte en vertu des présentes Conditions des actes et omissions de chaque entité et individu qui participe avec vous à la prestation des Services d'hôte pour chacune de vos annonces et vous êtes tenu d'informer le personnel engagé par vous pour fournir les Services d'hôte de vos obligations en vertu des présentes Conditions. Si vous acceptez des conditions ou si vous concluez des contrats, vous déclarez et garantissez que vous avez l'autorisation de conclure des contrats pour votre équipe, votre entreprise ou toute autre organisation et que chaque entité que vous utilisez est en règle selon les lois du lieu où elle est établie. Si vous exercez d'autres fonctions, vous déclarez et garantissez avoir l'autorisation de les exercer. Si vous demandez à Globees de transférer une partie de votre versement à un co-hôte, à d'autres Hôtes, ou d'envoyer des paiements à un tiers, vous devez en avoir l'autorisation. Vous êtes

responsable des montants de ces paiements et de l'exactitude des informations de versement que vous fournissez.

6. Annulations, problèmes de réservation et modifications de réservation

6.1 Annulations et problèmes de réservation

En général, si un Voyageur annule une Réservation, le montant qui vous est payé est déterminé par les conditions d'annulation applicables à cette Réservation. En tant qu'hôte, vous ne devez pas annuler la réservation d'un Voyageur sans raison valable en vertu de notre Politique relative aux circonstances extraordinaires ou du droit applicable. Si vous annulez la réservation d'un Voyageur sans une telle raison valable, nous pouvons imposer des frais d'annulation et d'autres conséquences. Si : (i) un Voyageur rencontre un Problème de réservation (comme défini par la Politique de remplacement d'hébergement et de remboursement), (ii) une circonstance extraordinaire survient, ou (iii) une Réservation est annulée en vertu de l'article 13 des présentes Conditions, le montant qui est remboursé ou accordé d'une autre manière au Voyageur, ainsi que tous les autres frais raisonnables engagés par Globees en raison de l'annulation, seront déduits du montant qui vous sera versé. Si un Voyageur reçoit un remboursement alors que vous avez déjà reçu le paiement, ou si le montant du remboursement et des autres frais engagés par Globees dépasse votre versement, Globees (par le biais de Globees Payments) peut recouvrer ce montant auprès de vous, y compris en déduisant le remboursement de vos versements futurs. Vous acceptez que la Politique de remplacement d'hébergement et de remboursement et la Politique relative aux circonstances extraordinaires de Globees ainsi que les présentes Conditions, prévalent sur les conditions d'annulation que vous avez établies dans les situations où elles permettent l'annulation d'une Réservation et/ou l'émission de remboursements aux Voyageurs. Si nous prévoyons raisonnablement de rembourser un Voyageur en vertu de l'une de ces politiques, nous pouvons retenir tout versement pour cette Réservation jusqu'à ce qu'une décision de remboursement soit prise. Consultez chaque Politique pour obtenir des détails sur ce qui est couvert et sur le montant de votre versement dans chaque situation. Vous pouvez faire appel d'une décision de Globees en contactant notre assistance utilisateurs.

6.2 Modification de réservation

Les Hôtes et les Voyageurs sont responsables de toute Modification de réservation qu'ils acceptent de faire sur la Plateforme Globees ou qu'ils demandent à l'assistance utilisateurs Globees de faire en leur nom, et acceptent de payer tout montant supplémentaire, frais ou taxes associées à une Modification de réservation.

7. Taxes et impôts

7.1 Taxes applicables aux hôtes

En tant qu'Hôte, vous êtes responsable de déterminer et de remplir vos obligations en vertu du droit applicable pour déclarer, collecter, verser ou inclure dans votre prix toute TVA ou autres taxes indirectes, taxes de séjour, taxes de tourisme, impôts sur le revenu ou autres taxes applicables (les « Taxes »).

7.2 Collecte et reversement par Globees

Dans les collectivités où Globees facilite la collecte et/ou le reversement des taxes au nom des Hôtes, vous donnez l'instruction et l'autorisation à Globees de collecter les taxes en votre nom et/ou de reverser ces taxes à l'autorité fiscale compétente. Toutes les taxes collectées et/ou reversées par

Globees sont signalées aux Membres sur leurs relevés de transaction, le cas échéant. Globees peut demander des montants supplémentaires aux Membres (y compris en déduisant ces montants des versements futurs) si les Taxes collectées ou reversées sont insuffisantes pour honorer pleinement les obligations fiscales de ces Membres. En cas de désaccord avec le montant des taxes collectées et reversées par Globees, veuillez contacter les autorités fiscales locales afin de solliciter un remboursement. Vous reconnaissez et acceptez que nous nous réservons le droit, sous réserve de notification préalable des Membres concernés, de cesser la collecte et le reversement des Taxes sur n'importe quel territoire, pour quelque raison que ce soit.

7.3 Informations fiscales

Dans certaines collectivités, les réglementations fiscales peuvent nous contraindre à collecter et/ou à déclarer des informations fiscales vous concernant, à prélever des Taxes sur vos versements, ou les deux. Si vous ne nous fournissez pas les documents que nous jugeons suffisants pour justifier une telle obligation de prélever des Taxes sur les versements qui vous sont destinés, nous pouvons prélever les versements jusqu'à concurrence du montant requis par la loi, jusqu'à ce que des documents suffisants soient fournis. Vous acceptez que Globees puisse émettre en votre nom des factures ou des documents similaires pour la TVA, la TPS, toute Taxe sur la consommation ou relative à vos Services d'hôte afin de faciliter des déclarations fiscales précises.

Conditions d'application générale

8. Commentaires

Après chaque Service d'hôte, les Voyageurs et les Hôtes ont la possibilité de se laisser mutuellement un commentaire. Votre commentaire doit être précis et ne peut contenir aucun propos discriminatoire, offensant, diffamatoire ou autre qui violerait les présentes Conditions de service, le droit applicable, notre Politique en matière de contenus ou notre Politique en matière de commentaires. Les commentaires ne sont pas vérifiés par Globees et peuvent être infondés ou trompeurs.

9. Contenu

Certaines parties de la Plateforme Globees vous permettent de fournir des commentaires, du texte, des photos, du contenu audio ou vidéo, des informations et d'autres contenus (le « **Contenu** »). En fournissant du Contenu, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, vous accordez à Globees, à partir du moment où vous créez ou publiez ce Contenu et pour la durée de la protection des droits cédés, une licence non exclusive, valable dans le monde entier, libre de droits, pouvant faire l'objet d'une sous-licence et cessible, pour accéder à, utiliser, stocker, reproduire, modifier, créer des œuvres dérivées de, distribuer, publier, transmettre, diffuser et exploiter de toute autre manière ce Contenu afin de fournir ou promouvoir la Plateforme Globees sur tout support, connu ou non encore connu à ce jour et en particulier sur internet et sur les réseaux sociaux. Si le Contenu comprend des données personnelles, ce Contenu ne sera utilisé à ces fins que si cette utilisation est conforme au droit applicable en matière de protection des données conformément à notre Politique de confidentialité. Lorsque Globees paie pour la création d'un Contenu ou facilite sa création, Globees peut être propriétaire de ce Contenu, auquel cas des conditions supplémentaires le préciseront. Vous êtes la seule personne responsable de tout le Contenu que vous fournissez et garantisiez que vous en êtes propriétaire ou que vous avez l'autorisation d'accorder à Globees les droits décrits dans ces Conditions. Vous êtes responsable si l'un de vos Contenus viole ou enfreint les droits de propriété intellectuelle ou de confidentialité d'un tiers. Le Contenu doit être conforme à notre Politique en matière de contenus et à notre Politique de non-discrimination, qui interdisent,

entre autres, les contenus discriminatoires, obscènes, harcelants, trompeurs, violents et illégaux. Vous acceptez que Globees peut mettre à disposition des services ou des outils automatisés pour traduire le Contenu et que votre Contenu peut être traduit en utilisant ces services ou outils. Globees ne garantit pas l'exactitude ou la qualité de ces traductions, et il appartient aux Membres de vérifier l'exactitude de ces traductions.

10. Frais

Globees peut facturer des frais (et les taxes applicables) aux Hôtes et aux Voyageurs pour le droit d'utiliser la Plateforme Globees. Tous les frais applicables sont divulgués aux Hôtes avant la publication d'une Annonce et aux Voyageurs avant la Réservation. Sauf mention contraire sur la Plateforme Globees, les frais de service ne sont pas remboursables.

11. Règlement de la plateforme Globees

11.1 Règlement

Vous devez respecter ce règlement et ne devez pas aider ou inciter d'autres personnes à l'enfreindre ou à le contourner.

- Agissez avec intégrité et traitez les autres avec respect
 - Ne mentez pas, ne donnez pas une représentation fautive de quelque chose ou de quelqu'un, et ne vous faites pas passer pour quelqu'un d'autre.
 - Faites preuve de politesse et de respect lorsque vous communiquez ou interagissez avec les autres.
 - Ne tentez pas de vous soustraire à l'application des présentes Conditions, de nos Conditions juridiques supplémentaires, de nos Politiques et de nos Valeurs, par exemple en créant des comptes ou des annonces en double.
 - Respectez notre Politique de non-discrimination et ne discriminez ni ne harcelez aucune personne.
- Ne procédez pas au scraping, au piratage, à la rétro-ingénierie, à la compromission ou à l'altération de la Plateforme Globees
 - N'utilisez pas de robots, de crawlers, de scrapers ou d'autres moyens automatiques pour accéder à des données ou d'autres contenus, les récupérer ou pour interagir avec la Plateforme Globees.
 - Ne piratez pas, ne contournez pas, ne supprimez pas, n'altérez pas ou ne tentez pas de contourner toute mesure de sécurité ou technologique utilisée pour protéger la Plateforme ou le Contenu Globees.
 - Ne déchiffrez pas, ne décompilez pas, ne désassemblez pas ou ne faites pas de rétro-ingénierie des logiciels ou du matériel utilisés pour fournir la Plateforme Globees.
 - N'entreprenez pas d'action qui pourrait perturber ou nuire aux performances ou au bon fonctionnement de la Plateforme Globees.
- Utilisez la plateforme Globees uniquement dans la mesure autorisée par les présentes Conditions ou par un autre contrat conclu avec nous

- Vous ne pouvez utiliser les données personnelles d'un autre membre que dans la mesure nécessaire pour permettre une transaction par le biais de la Plateforme Globees, comme autorisé par les présentes Conditions.
- N'utilisez pas la Plateforme Globees, nos outils de messagerie ou les données personnelles des Membres pour envoyer des messages commerciaux sans leur consentement explicite.
- Vous pouvez utiliser le Contenu mis à disposition par la Plateforme Globees uniquement si cela est nécessaire pour vous permettre d'utiliser la Plateforme Globees en tant que Voyageur ou Hôte.
- N'utilisez pas de Contenu sauf si vous disposez de l'autorisation du propriétaire du Contenu ou si l'utilisation est autorisée par nous dans ces Conditions ou dans un autre contrat que vous avez établi avec nous.
- Ne demandez pas, n'effectuez pas ou n'acceptez pas une réservation ou un paiement en dehors de la Plateforme Globees pour éviter de payer des frais, des taxes ou pour toute autre raison. Consultez notre Politique relative aux frais perçus en personne pour connaître les exceptions.
- N'obligez ou n'encouragez pas les Voyageurs à ouvrir un compte, laisser un commentaire ou interagir de toute autre manière avec un site web, une application ou un service tiers avant, pendant ou après une réservation, sauf autorisation de v Globees.
- N'utilisez pas de pratiques visant à manipuler notre algorithme de recherche.
- Ne réservez pas de Services d'hôte à moins que vous n'utilisiez effectivement ces Services.
- N'utilisez pas, ne copiez pas, n'affichez pas ou n'encadrez pas la Plateforme Globees, tout Contenu, toute marque Globees, ou toute mise en page ou design sans notre consentement.
- Respectez vos obligations légales
 - Comprenez et respectez les lois qui s'appliquent à vous, y compris les lois sur la vie privée, la protection des données et l'exportation.
 - Si vous nous fournissez les données personnelles d'une autre personne : (i) vous devez le faire dans le respect du droit applicable, (ii) vous devez avoir l'autorisation de le faire, et (iii) vous nous autorisez à traiter ces informations dans le cadre de notre Politique de confidentialité.
 - Lisez et respectez les présentes Conditions ainsi que nos Conditions juridiques supplémentaires, Politiques et Valeurs.
 - N'organisez pas et n'animez pas de fêtes ou d'événements non autorisés. Vous êtes responsable de toute fête ou événement pendant votre réservation qui enfreint notre Politique relative aux fêtes et événements, telle qu'incorporée par référence aux présentes.

- N'utilisez pas le nom, le logo, la marque ou les marques déposées de Globees ou d'autres personnes sans autorisation, et uniquement comme indiqué dans nos Consignes relatives aux marques.
- N'utilisez ou n'enregistrez pas de nom de domaine, identifiant de réseau social, nom commercial, marque, logo ou tout autre identifiant de source qui soit similaire au point de pouvoir être confondu avec les logos ou marques de Globees. Pour plus d'informations, consultez nos Consignes relatives aux marques.
- Ne proposez pas de Services d'hôte qui enfreignent les lois ou les contrats qui vous concernent.
- Ne proposez pas ou ne sollicitez pas de services de prostitution, et ne pratiquez pas ou ne facilitez pas la traite d'êtres humains.

11.2 Signalement d'une infraction

Si vous pensez qu'un Membre, une Annonce ou un Contenu présente un risque imminent de dommage pour une personne ou un logement, vous devez immédiatement contacter les autorités locales avant de contacter Globees. En outre, si vous pensez qu'un Membre, une Annonce ou un Contenu constitue un manquement à nos Valeurs, vous devez faire part de vos préoccupations à Globees. Si vous avez signalé un problème aux autorités locales, Globees peut demander une copie de ce signalement. Sauf si la loi l'exige, nous ne sommes pas tenus de prendre des mesures en réponse à un signalement.

12. Notifications de contenu et modération de contenu

12.1

Vous reconnaissez que Globees n'a aucune obligation de surveiller le Contenu fourni par les Membres et stocké pour leur compte, ou de rechercher activement des faits ou des circonstances indiquant une activité illégale ou l'incompatibilité du Contenu avec les droits de tiers, les présentes Conditions ou les Politiques et Valeurs de Globees. Cependant, Globees se réserve le droit de mener des enquêtes volontaires de sa propre initiative pour détecter, identifier et supprimer ou désactiver l'accès à un Contenu illégal ou incompatible, et de prendre toutes les mesures nécessaires conformément aux présentes Conditions.

12.2

Vous vous engagez à coopérer avec Globees et à l'aider en toute bonne foi, en lui fournissant les informations requises et à prendre les mesures raisonnables demandées par Globees, en lien avec toute enquête menée par Globees relative au Contenu sur la Plateforme Globees ou sur l'utilisation ou l'utilisation abusive de la Plateforme Globees.

12.3

Globees fournit aux Membres et aux tiers, y compris les signaleurs de confiance désignés conformément à l'article 22 du Règlement (UE) 2022/2065 (les « **Notificateurs** »), les moyens de notifier à Globees tout Contenu présumé illégal (y compris les violations du droit d'auteur) sur la Plateforme Globees en utilisant notre formulaire de notification électronique (une « **Notification relative au contenu** »). Pour en savoir plus sur la manière de signaler un Contenu, consultez notre Centre d'aide.

12.4

Dans le cadre des enquêtes menées de sa propre initiative et de l'examen des Notifications relatives au contenu, Globees utilise divers processus et outils pour identifier, examiner et modérer le Contenu. Il peut s'agir d'un examen humain, d'un examen automatisé ou d'une combinaison des deux. Si des moyens automatisés ont été utilisés pour examiner le Contenu, et que Globees a par la suite pris des mesures à l'égard de ce Contenu, Globees informera le Membre qui a publié le Contenu de l'utilisation de moyens automatisés dans la mesure où les intérêts légitimes de Globees et de ses Membres ne s'opposent pas à une telle notification.

12.5 Utilisation abusive des notifications relatives au contenu

Globees est en droit de suspendre le traitement des Notifications relatives au contenu pour une période raisonnable, si le Notificateur en question envoie fréquemment des notifications qui sont manifestement infondées. Le cas échéant, Globees émettra un avertissement avant une telle suspension. Pour décider d'une suspension, Globees tiendra compte de tous les faits et circonstances pertinents ressortant des informations dont Globees dispose, y compris (i) le nombre, la gravité et la fréquence des notifications non fondées ; (ii) combien de notifications du Notificateur sont non fondées par rapport à son nombre total de notifications ; et (iii) les intentions poursuivies par le Notificateur, dans la mesure où elles peuvent être déterminées par Globees.

13. Résiliation, suspension et autres mesures

13.1 Durée

Le contrat entre vous et Globees reflété par ces Conditions reste en vigueur jusqu'à ce que vous ou nous résiliions le contrat conformément à ces Conditions.

13.2 Résiliation

Vous pouvez résilier le présent contrat à tout moment en nous envoyant un courriel ou en supprimant votre compte. Globees peut résilier ce contrat pour toute raison en vous donnant un préavis de 30 jours par courriel ou en utilisant toute autre coordonnée que vous avez fournie pour votre compte. Globees peut également résilier ce contrat immédiatement et sans préavis et cesser de fournir l'accès à la Plateforme Globees si (i) vous enfreignez significativement ces Conditions, si (ii) vous violez le droit applicable, ou si (iii) une telle action est nécessaire pour protéger la sécurité personnelle ou la propriété de Globees, de ses Membres ou de tiers (par exemple, dans le cas d'un comportement frauduleux d'un Membre), ou si (iv) votre compte est inactif depuis plus de deux ans.

13.3 Infractions commises par un membre

Si (i) vous violez ces Conditions, ou nos Valeurs, (ii) vous violez le droit applicable, les règlements ou les droits des tiers, (iii) vous fournissez un Contenu illégal ou incompatible avec les présentes Conditions, (iv) vous avez reçu à plusieurs reprises de mauvais commentaires ou si Globees prend connaissance ou a reçu des réclamations concernant vos performances ou votre conduite, (v) vous avez annulé à plusieurs reprises des réservations confirmées ou si vous n'avez pas répondu aux demandes de réservation sans raison valable, ou si (vi) une telle action est nécessaire pour protéger la sécurité personnelle ou la propriété de Globees, de ses Membres ou de tiers, Globees peut :

- Suspendre ou limiter votre accès à la Plateforme Globees et/ou à votre compte ou leur utilisation,
- Suspendre, supprimer, désactiver l'accès ou restreindre la visibilité des Annonces, des commentaires ou d'autres Contenus,

- Annuler des réservations en attente ou confirmées,
- Suspendre ou révoquer tout statut spécial associé à votre compte.

En cas d'infractions mineures ou s'il y a lieu, Globees vous informera de toute mesure envisagée et vous aurez la possibilité de remédier au problème, sauf si cette notification (i) évitait ou empêcherait la détection ou la prévention de la fraude ou d'autres activités illégales en cause, (ii) porterait préjudice aux intérêts légitimes d'autres Membres ou de tiers, ou (iii) violerait le droit applicable.

Si nous prenons l'une de ces mesures, Globees vous en informera, le cas échéant, en motivant sa décision, conformément à ses obligations légales.

13.4 Mandats légaux

Globees peut prendre toute mesure qu'il juge raisonnablement nécessaire pour se conformer au droit applicable, ou à une décision d'un tribunal, ou de toute autre autorité policière, judiciaire, administrative ou gouvernementale dûment habilitée, y compris les mesures décrites ci-dessus dans l'article 13.3.

13.5 Effet de la résiliation

Si vous êtes Hôte et résiliez votre compte Globees, toutes les réservations confirmées seront automatiquement annulées et vos Voyageurs recevront un remboursement intégral. Si vous supprimez votre compte Globees en tant que Voyageur, toutes les réservations confirmées seront automatiquement annulées et le remboursement éventuel dépendra des conditions d'annulation de l'Annonce. En cas de résiliation de ce contrat, vous n'avez pas droit à une restauration de votre compte ou de votre Contenu. Si votre accès à la Plateforme Globees ou son utilisation ont été limités, si votre compte Globees a été suspendu, ou si ce contrat a été résilié par Globees, vous ne pouvez pas ouvrir un nouveau compte, accéder à la Plateforme Globees ou l'utiliser par le biais du compte d'un autre Membre.

14. Système de traitement des réclamations

14.1

Si vous êtes un Membre dont le pays de résidence ou d'établissement est dans l'EEE et que Globees prend l'une des mesures prévues à l'article 13.3 au motif que le Contenu que vous fournissez est illégal ou incompatible avec les présentes Conditions, vous pouvez envoyer une réclamation contre une telle mesure par le biais de notre système interne de traitement des réclamations. Pour en savoir plus sur la façon d'envoyer une réclamation, contactez nous via le formulaire de contact.

14.2

Le système de traitement des réclamations de Globees est également disponible pour les Membres et les tiers dont le pays de résidence ou d'établissement est dans l'EEE qui ont envoyé une Notification relative au contenu conformément à l'article 12.3 des présentes Conditions, si la notification a été rejetée en tout ou en partie par Globees.

14.3

Une réclamation peut être envoyée par le biais de notre système de traitement des réclamations pendant une période de six (6) mois, à compter, dans le cas de l'article 14.1, du jour où un Membre est informé de la mesure prise et, dans le cas de l'article 14.2, du jour où le Notificateur est informé du rejet de sa Notification relative au contenu.

14.4

Globees est en droit de suspendre le traitement des réclamations des Membres et des Notificateurs pour une période raisonnable, si le Membre ou le Notificateur en question envoie fréquemment des réclamations qui sont manifestement infondées. Le cas échéant, Globees émettra un avertissement avant une telle suspension. Pour décider d'une suspension, Globees tient compte de tous les faits et circonstances pertinents ressortant des informations dont Globees dispose, y compris (i) le nombre, la gravité et la fréquence des réclamations non fondées ; (ii) combien de ses réclamations sont non fondées par rapport à son nombre total de réclamations ; et (iii) les intentions poursuivies par le Membre ou le Notificateur, dans la mesure où cela peut être déterminé par Globees.

14.5

Les Membres visés par les mesures conformément à l'article 14.1 et les Notificateurs qui ont envoyé des Notifications relatives au contenu qui ont été rejetées par Globees, ont le droit de sélectionner un organe de règlement extrajudiciaire des litiges certifié conformément à l'article 21 du Règlement (UE) 2022/2065 afin de résoudre les litiges relatifs à ces mesures, y compris les réclamations qui n'ont pas été résolues au moyen de notre système de traitement des réclamations. Les deux parties coopéreront, de bonne foi, avec l'organe de règlement des litiges sélectionné pour résoudre le litige. Globees se réserve le droit de refuser de contacter l'organe de règlement des litiges si un litige concernant le même Contenu et les mêmes motifs d'illégalité présumée du Contenu ou son incompatibilité présumée avec les présentes Conditions a déjà été résolu ou fait déjà l'objet d'une procédure en cours devant un tribunal compétent ou un autre organe compétent de règlement extrajudiciaire des litiges.

14.6

Pour toutes les autres demandes d'information et réclamations qui ne sont pas soumises au système de traitement des réclamations de Globees, les Membres peuvent contacter notre assistance utilisateurs.

15. Modification des présentes Conditions

Lorsque nous proposons des modifications aux présentes Conditions, nous publions les Conditions mises à jour sur la Plateforme Globees et actualisons la date de « dernière mise à jour » figurant en haut de la page des présentes Conditions. Nous vous informerons des modifications proposées, au minimum trente (30) jours avant leur date d'entrée en vigueur, par le biais de notifications par e-mail, de la Plateforme Globees, d'un service de messagerie ou de toute autre méthode de contact que nous mettons à votre disposition et que vous avez sélectionnée. Si les modifications proposées aux présentes Conditions sont significatives, il vous sera demandé d'accepter explicitement les Conditions mises à jour. Cette notification vous informera également de votre droit de refuser les modifications proposées, du délai pour le faire et de votre droit de résilier le Contrat à tout moment avant la date d'entrée en vigueur des modifications proposées, comme prévu dans les présentes Conditions. En cas (i) de modifications non matérielles des présentes Conditions qui n'affectent pas leurs dispositions essentielles, notamment les dispositions définissant la nature et la portée des services fournis par Globees, ou (ii) de modifications exigées par la loi, une décision de justice juridiquement contraignante ou une ordonnance contraignante d'une autorité compétente, continuer d'utiliser la Plateforme Globees après la date d'entrée en vigueur des modifications proposées vaudra de votre part acceptation des Conditions mises à jour.

16. Traitement des réclamations et des demandes d'indemnisation pour dommages entre membres

16.1

Si un Membre fournit des preuves valables que vous, votre ou vos voyageurs ou animaux de compagnie avez, de manière fautive :

(i) endommagé le logement ou les biens personnels du Membre plaignant ou du Propriétaire de l'Hébergement (lorsque le Propriétaire de l'Hébergement n'est pas également l'Hôte), ou le logement ou les biens personnels dont le Membre plaignant est responsable, ou dans lesquels il a un intérêt économique, ou

(ii) causé une perte de revenus de réservation pour des réservations sur la Plateforme Globees ou d'autres dommages indirects, qui résultent directement du dommage causé en vertu du point (i) ci-dessus, ou

(iii) autrement causé au Membre plaignant des frais de ménage supérieurs aux frais de ménage du Membre (chacun des points (i), (ii) et (iii) étant une « **Demande d'indemnisation pour dommages** »),

le Membre plaignant peut informer Globees et/ou demander une indemnisation par le biais du Centre de résolution. Nous vous informerons de la Demande d'indemnisation pour dommages et vous aurez la possibilité de répondre. Si vous acceptez de payer, vous autorisez Globees par l'intermédiaire de Globees Payments à collecter le montant de la Demande d'indemnisation pour dommages auprès de vous.

16.2

Si l'Hôte et le Voyageur ne parviennent pas à convenir d'une solution, ou si un Voyageur ne paie pas une Demande d'indemnisation pour dommages, l'Hôte peut en informer Globees par le biais du Centre de résolution conformément aux Conditions de la Garantie dommages des hôtes et demander une indemnisation. Globees examinera la Demande d'indemnisation pour dommages et demandera à l'Hôte de fournir toute preuve requise (par exemple par le biais de documents appropriés, de photos, de factures ou de rapports d'experts tiers) justifiant la Demande d'indemnisation pour dommages et son montant. Le Voyageur aura la possibilité de répondre et de fournir toute contre-preuve pertinente. Si Globees détermine, en tenant compte des preuves fournies, des Conditions de la Garantie dommages des hôtes et des règles légales applicables en matière de charge de la preuve, que le Voyageur est responsable de la Demande d'indemnisation pour dommages, Globees (par l'intermédiaire de Globees Payments) versera la Demande d'indemnisation pour dommages à l'Hôte. Si Globees procède au paiement de la Demande d'indemnisation pour dommages à l'Hôte, Globees peut collecter le montant de la Demande d'indemnisation pour dommages auprès du Voyageur, y compris en débitant le Mode de paiement du voyageur jusqu'à un montant maximum de 500 dollars US. Globees peut également exercer ses droits concernant le recouvrement des montants des Demande d'indemnisation pour dommages, y compris les montants dépassant le montant maximum applicable pour le débit du Mode de paiement du Voyageur, contre un Voyageur en utilisant tous les recours dont il peut disposer en vertu du droit applicable, y compris le renvoi de l'affaire à une agence de recouvrement, et/ou la poursuite des causes d'action ou des demandes d'indemnisation disponibles contre un Voyageur. Les Membres peuvent faire appel d'une décision de Globees en contactant notre assistance utilisateurs. Entre les Membres et Globees, la charge de la preuve concernant la Demande d'indemnisation pour dommages et son montant incombe toujours à Globees.

16.3

Vous acceptez de coopérer de bonne foi, de fournir toute information demandée par Globees, de signer des documents et de prendre d'autres mesures raisonnables en relation avec les Demandes d'indemnisation pour dommages, les plaintes des Membres, les réclamations en vertu des polices d'assurance ou d'autres réclamations liées à votre prestation ou utilisation des Services d'hôte.

16.4

Les décisions prises par Globees en lien avec une Demande d'indemnisation pour dommages n'affectent pas vos droits contractuels ou légaux. Cette clause n'affecte pas votre droit d'engager des poursuites judiciaires devant un tribunal.

17. Rôle de Globees

Nous vous offrons le droit d'utiliser une plateforme permettant aux Membres de publier, de proposer, de rechercher et de réserver des Services d'hôte. Lorsque des Membres effectuent ou acceptent une réservation, ils concluent un contrat entre eux directement. Globees n'est pas et ne devient pas partie à un quelconque contrat passé entre des Membres. Globees n'agit pas en qualité de mandataire d'un quelconque Membre, sauf lorsque Globees Payments agit en qualité d'agent de recouvrement comme le prévoient les Conditions de paiement. Bien que nous fassions tout notre possible pour nous assurer que nos Membres vivent d'excellentes expériences avec Globees, nous ne contrôlons pas et ne pouvons pas contrôler la conduite des Voyageurs et des Hôtes et nous ne garantissons pas (i) l'existence, la qualité, la sécurité, la pertinence ou la légalité des Annonces ou des Services d'hôte ou (ii) la véracité ou l'exactitude des descriptions des Annonces, des commentaires ou d'autres Contenus fournis par les Membres. Vous reconnaissez que Globees a le droit de vérifier le Contenu, désactiver son accès, le supprimer ou le modifier pour : (i) exploiter, sécuriser et améliorer la Plateforme Globees (y compris pour la prévention des fraudes, l'évaluation des risques, la conduite d'investigations ou encore l'assistance utilisateurs) ; (ii) assurer la conformité des Membres aux présentes Conditions ; (iii) se conformer au droit applicable ou à l'injonction d'un tribunal, de l'application de la loi ou d'un autre organisme administratif ou gouvernemental ; (iv) traiter le Contenu de Membres que nous déterminons comme étant nuisible ou répréhensible ; (v) prendre les mesures énoncées dans les présentes Conditions ; et (vi) maintenir et appliquer tout critère de qualité ou d'éligibilité, y compris en supprimant les Annonces qui ne répondent pas aux critères de qualité et d'éligibilité. Lorsque Globees supprime ou désactive du Contenu, Globees en informe le Membre et lui donne les raisons de cette décision sauf si cette notification (i) empêche ou gêne la découverte d'une fraude ou d'une autre activité illégale, (ii) nuit à l'intérêt légitime des autres Membres ou de tiers, ou (iii) enfreint le droit applicable.

18. Comptes des membres

Vous devez créer un compte pour accéder à de nombreuses fonctionnalités de la Plateforme Globees et les utiliser. L'inscription n'est autorisée que pour les personnes morales et les personnes physiques âgées de 18 ans ou plus. Si vous êtes Hôte professionnel conformément à l'article 26, des conditions supplémentaires s'appliquent. Vous déclarez et garantissez que vous n'êtes pas une personne ou une entité interdite d'utiliser la Plateforme Globees en vertu des lois des États-Unis, de votre adresse de résidence ou de toute autre autorité compétente. Vous devez fournir des informations exactes et complètes lors de l'inscription, et tenir à jour les informations relatives à votre compte. Vous ne pouvez pas transférer votre compte à quelqu'un d'autre. Il vous appartient de préserver la confidentialité et la sécurité de vos identifiants de compte, et il vous est interdit de divulguer vos identifiants à un quelconque tiers. Vous devez immédiatement informer Globees si vous suspectez que vos identifiants ont été perdus, volés, ou que votre compte est autrement compromis. Vous êtes responsable de toutes les activités menées avec votre Compte Globees, sauf si vous n'avez pas

autorisé ces activités et que vous n'avez pas fait preuve de négligence par ailleurs (par exemple, en ne signalant pas l'utilisation non autorisée ou la perte de vos identifiants). Si le droit applicable le permet, nous pouvons, mais n'avons aucune obligation (i) de vous demander de fournir une pièce d'identité ou d'autres informations, (ii) d'entreprendre des vérifications destinées à aider à contrôler votre identité ou vos antécédents, (iii) de vous comparer à des bases de données de tiers ou à d'autres sources et demander des rapports à des prestataires de services, et (iv) d'obtenir des rapports des registres publics des condamnations pénales ou des fichiers de délinquants sexuels ou de leurs équivalents locaux.

19. Exclusion de responsabilité

Nous n'endossons pas ou ne garantissons pas l'existence, la conduite, les performances, la sécurité, la qualité, la légalité ou l'adéquation de tout Voyageur, Hôte, Service Hôte, Annonce ou tiers, et nous ne garantissons pas que les vérifications et contrôles d'identité ou d'antécédents effectués sur les Membres (le cas échéant) permettront d'identifier les manquements passés ou d'en prévenir de futurs. Toutes les références à un Membre « vérifié » (ou tout terme similaire) signifient uniquement que le Membre ou Globees a fait l'objet d'une procédure de vérification ou d'identification appropriée, et rien d'autre. Nous ne sommes pas responsables en cas de pannes ou coupures d'internet ou des infrastructures de télécommunications qui ne relèvent pas de notre contrôle et qui peuvent conduire à des interruptions d'accessibilité à la Plateforme Globees. Globees peut, de façon temporaire et en prenant en compte les intérêts légitimes des Membres (par exemple par une notification préalable), limiter l'accessibilité à la Plateforme Globees ou à certaines de ses fonctionnalités si cela est nécessaire en raison de capacités limitées, pour préserver la sécurité ou l'intégrité de ses serveurs, ou pour effectuer des opérations de maintenance afin d'assurer le bon fonctionnement ou d'améliorer le fonctionnement de la Plateforme Globees.

20. Responsabilité

20.1

Globees est responsable, sans limitation en vertu des dispositions légales, des dommages résultant d'une atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé résultant d'une négligence ou d'un manquement intentionnel à une obligation commise par Globees ou ses représentants légaux ou mandataires. Il en est de même pour les garanties émises ou toute autre responsabilité stricte.

20.2

Globees est également responsable, sans limitation, des autres dommages résultant d'un manquement intentionnel ou d'une négligence grave de la part de Globees ou de ses représentants légaux ou mandataires.

20.3

Globees ne peut être tenu responsable des dommages résultant d'un manquement à une obligation fondé sur une simple négligence.

20.4

L'article 20.3 ne s'applique pas aux dommages résultant de violations d'obligations contractuelles essentielles fondées sur une simple négligence. Pour de tels dommages causés par Globees, ses représentants légaux ou autres mandataires, la responsabilité de Globees est limitée aux dommages prévisibles typiques pouvant survenir. Les obligations contractuelles sont les obligations de Globees

dont vous attendez l'accomplissement ou devez pouvoir attendre l'accomplissement pour la bonne exécution du contrat.

20.5

Dans la mesure où la responsabilité de Globees est exclue ou limitée, cela s'applique également en ce qui concerne la responsabilité personnelle de ses représentants légaux, employés et autres agents.

21. Indemnisation

Dans la mesure maximale permise par le droit applicable, vous acceptez de libérer, défendre (au choix de Globees), indemniser et tenir Globees (y compris Globees Payments, d'autres filiales et leur personnel) à l'abri de l'ensemble des demandes d'indemnisation, responsabilités, dommages, pertes et dépenses, y compris, mais sans s'y limiter, les frais de justice et de comptabilité raisonnables, découlant de ou en relation avec : (i) votre violation des présentes Conditions (y compris toute condition supplémentaire ou additionnelle qui s'applique à un produit ou une fonctionnalité) ou de nos Conditions juridiques additionnelles, Politiques ou Valeurs, (ii) votre utilisation inappropriée de la Plateforme Globees, (iii) votre interaction avec tout Membre, séjour dans un Logement, participation à une Expérience ou autre Service d'hôte, y compris, mais sans s'y limiter, tout préjudice, perte ou dommage (compensatoire, direct, accessoire, immatériel ou autre) de toute sorte survenant en relation avec ou à la suite d'une telle interaction, d'un séjour, d'une participation ou d'une utilisation de ce type, (iv) votre manquement, ou notre manquement à vos instructions, à signaler, collecter ou reverser avec précision les taxes, ou (v) votre violation de toute loi, de tout règlement ou droit de tiers tels que les droits de propriété intellectuelle ou de confidentialité. La présente obligation d'indemnisation ne s'applique que si, et dans la mesure où, les réclamations, responsabilités, dommages, pertes et dépenses ont été effectivement causés par votre manquement fautif à une obligation contractuelle.

22. Entités contractantes

En fonction de votre pays de résidence ou d'établissement et de votre activité sur la Plateforme Globees, l'Annexe 1 ci-dessous indique l'entité Globees avec laquelle vous concluez un contrat. Si nous déterminons sur la Plateforme Globees qu'une entité Globees autre que celle figurant à l'Annexe 1 est responsable d'un produit, d'une fonctionnalité ou d'une transaction, l'entité Globees ainsi identifiée est votre entité contractante en ce qui concerne ce produit, cette fonctionnalité ou cette transaction. Si vous changez de pays de résidence ou d'établissement pour un pays situé en dehors de l'EEE, de la Suisse ou du Royaume-Uni, l'entité Globees avec laquelle vous concluez un contrat et la version applicable des Conditions de service seront déterminées par votre nouveau pays de résidence ou d'établissement, à partir de la date effective du changement.

23. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes Conditions sont régies et interprétées conformément au droit irlandais. Si vous agissez en tant que consommateur ou consommatrice et si la réglementation légale impérative de protection des consommateurs et consommatrices de votre pays de résidence contient des dispositions qui sont plus avantageuses pour vous, ces dispositions s'appliquent indépendamment du choix du droit irlandais. En tant que consommateur ou consommatrice, vous ne pouvez engager des poursuites judiciaires relatives aux présentes Conditions que devant le tribunal compétent de votre lieu de résidence ou le tribunal compétent du lieu d'établissement de Globees en Irlande. Si Globees souhaite faire valoir l'un de ses droits à votre encontre, en tant que consommateur ou consommatrice, nous ne pouvons le faire que devant les tribunaux du territoire où vous résidez. Si

vous agissez en tant qu'entreprise, vous acceptez de vous soumettre à la compétence exclusive des tribunaux irlandais.

24. Dispositions diverses

24.1 Autres Conditions intégrées par référence

Notre Garantie dommages des hôtes, notre Politique de remplacement d'hébergement et de remboursement, notre Politique en matière de contenus, notre Politique de non-discrimination, notre Politique relative aux circonstances extraordinaires, nos Conditions juridiques supplémentaires, nos Politiques, nos Valeurs et autres politiques et conditions supplémentaires relatives aux présentes Conditions s'appliquent à votre utilisation de la Plateforme Globees, sont incorporés par référence à cette politique et font partie intégrante de votre contrat avec Globees.

24.2 Interprétation des présentes Conditions

Sauf si elles peuvent être complétées par d'autres conditions, politiques, directives, valeurs et communications d'informations liées aux produits, les présentes Conditions constituent le contrat intégral qui vous lie à Globees en ce qui concerne votre accès à la Plateforme Globees et à son utilisation, et remplacent tous les contrats ou accords antérieurs, oraux ou écrits, entre Globees et vous. Ces Conditions ne confèrent pas et ne sont pas destinées à conférer des droits ou des recours à toute personne autre que vous et Globees. Si une disposition des présentes Conditions est jugée invalide ou inapplicable, sauf indication contraire dans l'article 24.11 ci-dessous, cette disposition sera supprimée et n'affectera pas la validité et l'applicabilité des autres dispositions.

24.3 Absence de renonciation

Le manquement de Globees à faire appliquer tout droit ou toute disposition des présentes Conditions ne constituera pas une renonciation audit droit ou à ladite disposition sauf si nous le reconnaissons et le convenons par écrit. Sauf stipulation expresse contraire des présentes Conditions, l'exercice par l'une ou l'autre des parties d'un quelconque recours à sa disposition en vertu des présentes Conditions sera sans préjudice des autres recours dont elle dispose en vertu des présentes Conditions ou de la loi.

24.4 Cession

Vous ne pouvez pas céder, transférer ou déléguer ce contrat ou vos droits et obligations en vertu des présentes Conditions sans le consentement écrit préalable de Globees. Globees peut, sans restriction et à son entière discrétion, céder, transférer ou déléguer le présent contrat et de quelconques droits et obligations au titre des présentes moyennant un préavis de 30 jours. Vous conservez le droit de résilier les Conditions à tout moment conformément à l'article 13.2.

24.5 Notification

Sauf mention contraire, toutes les notifications ou autres communications autorisées ou requises par les présentes, et destinées aux Membres, devront être effectuées électroniquement et remises par Globees par e-mail, par notification sur la Plateforme Globees ou par service de messagerie (y compris par SMS et WeChat), ou tout autre moyen de contact que nous permettons et que vous fournissez. Si une notification concerne une réservation au Japon, vous acceptez et reconnaissez que ces notifications par voie électronique au lieu d'une déclaration écrite satisfont aux obligations de Globees en vertu de l'article 59 (1) de la loi japonaise sur les entreprises d'hébergement (« Japanese Housing Accommodation Business Act »).

24.6 Services de tiers

La Plateforme Globees peut contenir des liens vers des sites web, des applications, des services ou des ressources de tiers (les « **Services de tiers** ») qui sont soumis à des conditions et des pratiques différentes en matière de confidentialité. Globees n'est pas responsable de tout aspect de ces Services de tiers et les liens vers ces Services de tiers ne sont pas une validation.

24.7 Conditions de Google

Certaines traductions sur la Plateforme Globees sont fournies par Google. Google décline toute garantie relative aux traductions, explicites ou implicites, y compris toute garantie d'exactitude, de fiabilité et toute garantie implicite de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier et de non-contrefaçon. Certaines parties de la Plateforme Globees utilisent les services de cartographie Google Maps/Google Earth, y compris les API Google Maps. Votre utilisation de Google Maps/Earth est soumise aux [Conditions de service supplémentaires de Google Maps/Google Earth](#).

24.8 Contenu de la plateforme Globees

Le Contenu mis à disposition sur la Plateforme Globees est susceptible d'être protégé par des droits d'auteur, des marques déposées, et/ou d'autres lois des États-Unis et d'autres pays. Vous reconnaissez que tous les droits de propriété intellectuelle pour ce Contenu sont la propriété exclusive de Globees et/ou de ses concédants de licence et acceptez de ne supprimer, n'altérer ou ne dissimuler aucun droit d'auteur, marque déposée, marque de service ou autres notifications de droits de propriété. Il vous est interdit d'utiliser, copier, adapter, modifier, distribuer, vendre, transférer, exposer ou exécuter publiquement, transmettre, diffuser ou exploiter de toute autre manière que ce soit tout Contenu accessible à travers la Plateforme Globees, ni d'en créer des versions dérivées ou d'en concéder la licence, sauf si vous en êtes le propriétaire légal ou à l'exception des cas expressément prévus par les présentes Conditions. Sous réserve de votre respect des présentes Conditions, Globees vous octroie une licence limitée, non exclusive, non cessible, révoquant, et ne pouvant faire l'objet d'une sous-licence pour (i) télécharger et utiliser l'application sur votre ou vos appareils personnels, et (ii) accéder au Contenu mis à votre disposition sur ou à travers la Plateforme Globees, et le consulter, uniquement pour votre usage personnel et non commercial.

24.9 Force Majeure

Globees ne peut être tenu responsable de tout retard ou défaut d'exécution résultant de circonstances anormales et imprévisibles hors de son contrôle raisonnable, dont les conséquences auraient été inévitables malgré tous les efforts déployés, y compris, mais sans s'y limiter, les événements de force majeure, la guerre, le terrorisme, les émeutes, les embargos, les actes des autorités civiles ou militaires, les incendies, les inondations, les accidents, les pandémies, les épidémies ou les maladies, les grèves ou les pénuries de moyens de transport, de carburant, d'énergie, de main-d'œuvre ou de matériaux.

24.10 E-mails et SMS

Vous recevrez des communications de notre part en utilisant votre e-mail ou d'autres coordonnées que vous aurez fournies pour votre compte Globees. L'inscription à des programmes impliquant l'envoi d'e-mails n'affectera pas la fréquence de ces communications, mais vous devez vous attendre à recevoir des e-mails supplémentaires spécifiques aux programmes auxquels vous vous êtes abonnés. Nous pouvons également vous envoyer des e-mails promotionnels. Aucuns frais ne sont facturés pour ces e-mails promotionnels, mais des tarifs de données de tiers pourraient s'appliquer. Vous pouvez contrôler les e-mails promotionnels que vous recevez en accédant aux préférences de

notification dans les paramètres de votre compte. Veuillez noter que vous ne pourrez pas profiter de certaines promotions si vous désactivez certains paramètres de communication ou si vous ne possédez pas de compte Globees.

24.11 Nous contacter

Pour toute question concernant les présentes Conditions, veuillez nous envoyer un e-mail.

25. Résolution des litiges et convention d'arbitrage aux États-Unis

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES PARAGRAPHES SUIVANTS, CAR ILS PRÉVOIENT QUE VOUS ET Globees ACCEPTEZ DE RÉSOUDRE TOUS LES LITIGES ENTRE VOUS PAR LE BIAIS D'UN ARBITRAGE INDIVIDUEL CONTRAIGNANT ET COMPRENENT UNE RENONCIATION AUX RECOURS COLLECTIFS ET UNE RENONCIATION AUX PROCÈS DEVANT JURY. Cette Convention d'arbitrage remplace toutes les versions précédentes.

25.1 Application

La présente Convention d'arbitrage ne s'applique à vous que si les États-Unis sont votre pays de résidence ou d'établissement. Si votre pays de résidence ou d'établissement n'est pas les États-Unis, et que vous tentez néanmoins de poursuivre une action en justice contre Globees aux États-Unis, la présente Convention d'arbitrage s'applique pour déterminer le seuil à partir duquel le présent article 25 s'applique à vous, et toutes les autres déterminations de seuil, y compris la résidence, la possibilité d'arbitrage, le lieu et le droit applicable.

25.2 Vue d'ensemble du processus de résolution des litiges

Globees s'engage à résoudre les litiges de façon optimale pour les consommateurs et consommatrices. À cette fin, les présentes Conditions prévoient un processus en deux parties pour les individus auxquels s'applique le présent article 25 : (1) une négociation informelle directement avec l'équipe d'assistance utilisateurs de Globees (décrite au paragraphe 25.3, ci-dessous), et si nécessaire (2) un arbitrage contraignant conformément aux termes de la présente Convention d'arbitrage. Vous et Globees conservez chacun le droit de chercher à résoudre le litige devant un tribunal acceptant les actions en recouvrement de petites réclamations comme alternative à l'arbitrage.

25.3 Résolution obligatoire des litiges avant arbitrage et notification

Au moins 30 jours avant d'initier une procédure d'arbitrage, vous et Globees acceptez chacun d'envoyer par écrit à l'autre partie une notification individualisée du litige (une « **Notification préalable au litige** ») et de tenter de bonne foi de négocier une résolution informelle de la réclamation individuelle. Vous devez envoyer votre Notification préalable au litige à Globees

Globees en l'adressant par courrier à l'agent de Globees qui s'en charge. Globees enverra sa Notification préalable au litige à l'adresse e-mail associée à votre compte Globees. Une Notification préalable au litige doit comprendre : la date, votre nom, votre adresse postale, votre nom d'utilisateur Globees, l'adresse e-mail que vous avez utilisée pour configurer votre compte Globees, votre signature, une brève description du litige et la mesure demandée. Si les parties ne parviennent pas à résoudre le litige dans le délai de 30 jours, alors seulement l'une ou l'autre des parties peut entamer une procédure d'arbitrage en déposant une demande écrite d'arbitrage auprès du service d'arbitrage désigné conformément à l'article 24.6, ci-dessous. L'exigence de Notification préalable au litige d'un demandeur est une condition préalable à tout arbitrage, et une copie de la Notification

préalable au litige et la preuve qu'elle a été envoyée de façon conforme à ce qui est prévu par le présent article, doivent être jointes à toute demande d'arbitrage.

25.4 Convention d'arbitrage

Vous et Globees acceptez mutuellement que tout litige, toute réclamation ou tout différend lié directement ou indirectement aux présentes Conditions, ou à l'applicabilité, la violation, la résiliation, la validité, l'application ou l'interprétation de celles-ci, ou à toute utilisation de la Plateforme Globees, des Services d'hôte ou de tout Contenu (collectivement, les « Litiges ») sera réglé par voie d'arbitrage contraignant sur une base individuelle (la « Convention d'arbitrage »). Si un litige existe pour savoir si la présente Convention d'arbitrage peut être appliquée ou s'applique à votre Litige, Globees et vous convenez que l'arbitre statuera sur ce problème. Pour éviter toute ambiguïté, vous et Globees acceptez que toute question concernant l'arbitrabilité et la formation, le caractère exécutoire, la validité, la portée ou l'interprétation de tout ou partie du présent article 25, y compris tout litige concernant la conformité avec la Notification préalable au litige et la responsabilité d'une partie de payer des frais d'arbitrage, soit tranchée exclusivement par un arbitre.

25.5 Exceptions à la convention d'arbitrage

Vous et Globees acceptez chacun que les réclamations et/ou causes d'action suivantes sont des exceptions à la Convention d'arbitrage et seront introduites dans une procédure judiciaire devant un tribunal compétent (tel que défini par l'article 21 des Conditions de service pour les utilisateurs non européens) : (i) toute réclamation ou cause d'action alléguant une contrefaçon, un détournement ou une violation réels ou menacés des droits d'auteur, marques, secrets commerciaux, brevets ou autres droits de propriété intellectuelle d'une partie ; (ii) toute réclamation ou cause d'action demandant une mesure injonctive d'urgence basée sur des circonstances urgentes (par exemple, danger imminent ou commission d'un crime, d'un piratage, d'une cyberattaque) ; (iii) une demande de réparation d'une mesure injonctive publique ; (iv) toute réclamation ou cause d'action pour litige vexatoire ; ou (v) toute réclamation individuelle d'agression sexuelle ou de harcèlement sexuel découlant de votre utilisation de la Plateforme Globees ou des Services d'hôte. Vous et Globees convenez que toute demande pour le recours de mesure injonctive publique se forme après l'arbitrage de l'ensemble des réclamations, recours ou causes d'action arbitrables, et sera suspendue en attendant le résultat de l'arbitrage conformément à l'article 3 de la Loi fédérale d'arbitrage.

25.6 Règlement du forum d'arbitrage et droit applicable

La présente Convention d'arbitrage atteste d'une transaction de commerce entre États, et la loi fédérale sur l'arbitrage régit l'interprétation et l'application de la présente Convention d'arbitrage sur le fond et la procédure, et non la loi de l'État. L'arbitrage sera administré par ADR Services, Inc. (« ADR ») (www.adrservices.com) conformément aux Règles 1, 6-7, 8-9 et 11-12, 45, 54 et 56 des Règles fédérales de procédure civile (« Règles fédérales sélectionnées ») (<https://www.uscourts.gov/rules-policies/current-rules-practice-procedure/federal-rules-civil-procedure>) et au Règlement d'arbitrage d'ADR alors en vigueur (le « Règlement d'ADR »), sauf si les Règles fédérales sélectionnées ou le Règlement d'ADR sont modifiés par ou en conflit avec la présente Convention d'arbitrage. Le Règlement d'ADR est disponible sur www.adrservices.com. Si une demande d'arbitrage est envoyée à ADR Services conformément à la présente convention et au Règlement d'ADR, et qu'ADR Services ne peut ou ne veut pas administrer l'arbitrage, l'arbitrage sera administré par l'American Arbitration Association (« AAA ») conformément aux Règles fédérales sélectionnées et au Règlement d'arbitrage des consommateurs de l'AAA et/ou à d'autres règlements d'arbitrage de l'AAA jugés applicables par l'AAA (le « Règlement de l'AAA ») alors en vigueur, à

l'exception des dispositions modifiées dans les présentes. Le Règlement de l'AAA est disponible à l'adresse www.adr.org. Si l'AAA ne peut pas et ne veut pas administrer l'arbitrage, vous et Globees devez vous concerter et choisir un autre forum d'arbitrage, et faute d'accord, vous ou Globees pouvez demander à un tribunal de nommer un arbitre conformément au paragraphe 5 du titre 9 du Code des États-Unis. Dans ce cas, l'arbitrage sera mené conformément au règlement du forum arbitral désigné, à moins que ce règlement ne soit incompatible avec les dispositions de la présente Convention d'arbitrage.

25.7 Modification du règlement d'arbitrage ; audience/lieu de l'arbitrage

Afin de rendre l'arbitrage le plus économique, efficace et pratique possible, toute audience arbitrale requise pour un arbitrage où le montant en litige ne dépasse pas 1 million de dollars US sera conduite à distance par vidéoconférence, sauf accord contraire des parties ou instruction de l'arbitre. Toute audience arbitrale requise pour un arbitrage où le montant en litige dépasse 1 million de dollars US sera conduite dans le comté de San Francisco, sauf accord contraire des parties ou instruction de l'arbitre. Si le montant en jeu du litige est de 10 000 dollars US ou moins, les parties conviennent de procéder uniquement par remise de documents à l'arbitre.

25.8 Modification du règlement d'arbitrage ; honoraires et frais d'arbitrage

Vos frais d'arbitrage et votre part de la rémunération de l'arbitre sont régis par le Règlement d'ADR et le barème des frais d'ADR Services (disponibles sur www.adrservices.com). Si votre revenu mensuel brut est inférieur à 300 % des directives fédérales sur la pauvreté, vous avez droit à une renonciation aux frais et honoraires d'arbitrage, à l'exclusion des honoraires d'arbitre. Vous pouvez demander une dispense de frais en fournissant au prestataire d'arbitrage une déclaration sous serment indiquant votre revenu mensuel et le nombre de personnes composant votre foyer. Si une renonciation aux honoraires est accordée par le prestataire d'arbitrage et que vous fournissez à Globees les documents nécessaires pour prouver que votre revenu mensuel brut est inférieur à 300 % des directives fédérales sur la pauvreté, Globees paiera votre part des honoraires d'arbitre.

25.9 Modification du règlement d'arbitrage ; réclamations déposées dans un but inapproprié ou en violation de la présente convention d'arbitrage

Chaque partie peut demander à l'arbitre d'imposer des sanctions en prouvant que l'autre partie, son ou ses avocats ont fait valoir une réclamation ou une défense non fondée en fait ou en droit, présentée de mauvaise foi ou dans un but de harcèlement, ou qui est autrement frivole. Comme le permet le droit applicable, l'arbitre imposera des sanctions égales aux honoraires et frais d'avocat raisonnables de la partie requérante en constatant qu'une réclamation ou une défense est non fondée en fait ou en droit, présentée de mauvaise foi ou dans un but de harcèlement, alléguée en violation des Règles fédérales de procédure civile p. 11(b) (assimilant l'arbitre au « tribunal »), ou est autrement frivole. L'une ou l'autre des parties peut demander le rejet de tout arbitrage déposé en violation d'une disposition de la présente Convention d'arbitrage. L'une ou l'autre des parties peut faire valoir en arbitrage une demande reconventionnelle pour l'ouverture par l'autre partie d'une procédure concernant un Litige arbitral sans se conformer ou en violation des exigences de la présente Convention d'arbitrage. En constatant qu'une partie a engagé une procédure concernant un Litige arbitral sans se conformer à ou en violation des exigences de la présente Convention d'arbitrage, l'arbitre accordera à l'autre partie ses dommages-intérêts réels, y compris, mais sans s'y limiter, les honoraires et frais d'avocat raisonnables.

25.10 Décision de l'arbitre

L'arbitre rendra une décision écrite qui inclura les constatations et conclusions essentielles sur lesquelles l'arbitre aura fondé la sentence. Le jugement de la décision arbitrale pourra être porté devant tout tribunal compétent. L'arbitre peut accorder toute réparation autorisée par la loi ou le Règlement de l'ADR, mais les mesures déclaratoires ou injonctives ne peuvent être accordées qu'au cas par cas et uniquement dans la mesure où elles sont nécessaires pour apporter une réparation justifiée par la demande individuelle du demandeur.

25.11 Renonciation à un procès devant jury

Vous et Globees reconnaissez et convenez de renoncer tous deux au droit à un procès devant un jury s'agissant de l'ensemble des Litiges pouvant être résolus par arbitrage.

25.12 Renonciation aux actions collectives ou recours collectifs

Dans les limites les plus étendues autorisées par la loi, vous et Globees reconnaissez et convenez que chacun renonce au droit de participer en tant que plaignant ou en tant que simple membre du groupe à un recours collectif ou à une action collective, un arbitrage collectif, un recours privé devant le procureur général ou toute autre procédure représentative ou consolidée. Sauf accord écrit ou disposition prévue dans le présent contrat, l'arbitre ne pourra pas regrouper les réclamations de plus d'une partie et ne pourra pas accepter d'arbitrer une action collective ou un recours collectif de quelque nature que ce soit. Dans le cas d'une décision judiciaire finale selon laquelle le droit applicable empêche l'application de la renonciation contenue dans ce paragraphe pour les réclamations, les motifs de recours ou les réparations demandées, alors cette réclamation, ce motif de recours ou cette réparation demandée, et seulement cette réclamation, ce motif de recours ou cette réparation demandée, seront séparés de cette convention d'arbitrage et seront portés devant un tribunal compétent. Dans le cas où une réclamation, un motif de recours ou une réparation demandée est supprimé conformément à ce paragraphe, vous et nous acceptons que les réclamations, les motifs de recours ou les réparations demandées qui ne sont pas soumis à une Convention d'arbitrage seront suspendus jusqu'à ce que les réclamations, les motifs de recours et les réparations demandées arbitrables soient résolus par l'arbitre.

25.13 Renonciation à une action collective

Vous et Globees reconnaissez et acceptez que les avantages et l'efficacité relatifs de l'arbitrage peuvent être perdus lorsque 100 demandes d'arbitrage ou plus sont déposées dans les 180 jours qui (1) impliquent les mêmes parties ou des parties se trouvant dans une situation similaire ; (2) sont basées sur des demandes identiques ou similaires qui découlent de transactions, d'incidents, de violations présumées ou d'événements identiques ou substantiellement identiques nécessitant la détermination de questions de droit ou de fait identiques ou substantiellement identiques ; et (3) impliquent les mêmes avocats ou des avocats coordonnés pour les parties (une « **Action collective** »). En conséquence, vous et Globees acceptez de renoncer au droit de faire administrer, arbitrer ou résoudre tout Litige dans le cadre d'une Action collective (bien que les articles 23 et 25.12 des présentes Conditions continueront de s'appliquer au Litige). En cas de litige, l'arbitre désigné pour le premier contentieux introduit dans le cadre d'un ensemble de réclamations identifiées par l'une ou l'autre des parties détermine si ces réclamations font partie d'une Action collective. Si aucun arbitre n'a encore été nommé, un arbitre sera nommé uniquement pour déterminer si les réclamations identifiées par l'une ou l'autre des parties font partie d'une Action collective. Rien dans cette disposition n'empêche vous ou Globees de participer à un règlement collectif des réclamations.

25.14 Modification du règlement d'arbitrage ; exigences de regroupement dans le cadre d'une action collective

Si, pour quelque raison que ce soit, nonobstant l'article 25.13, un arbitrage se déroule dans le cadre d'une Action collective, les parties regrouperont les demandes d'arbitrage en groupes ne dépassant pas 200. Les groupes doivent être déterminés en établissant une liste par ordre alphabétique des demandeurs (par nom de famille ou nom professionnel, selon le cas), par exemple, les 200 premiers demandeurs énumérés constitueront le premier groupe, les 200 suivants le deuxième groupe, et ainsi de suite. Les parties attribueront au hasard à chaque groupe un numéro séquentiel et arbitreront les groupes un par un, dans l'ordre séquentiel. Pendant qu'un groupe est en cours d'arbitrage, le prestataire de services d'arbitrage laissera les autres groupes en suspens, sauf accord contraire des parties ou instructions du prestataire d'arbitrage. L'arbitrage de chaque groupe doit être terminé dans les 240 jours suivant la conférence préparatoire à l'audience pour ce groupe. Nonobstant ce qui précède, si la demande d'un demandeur n'a pas fait l'objet d'une conférence préparatoire à l'audience dans les 2 ans suivant la dernière demande déposée dans le cadre de l'Action collective, ce demandeur peut choisir de poursuivre les réclamations formulées dans la demande du demandeur devant le tribunal, sous réserve des articles 23 et 25.12 des présentes Conditions.

25.15 Modifications du règlement d'arbitrage ; propositions de jugement

Au moins dix (10) jours avant la date fixée pour l'audience d'arbitrage, vous ou Globees pouvez faire une proposition écrite de jugement à l'autre partie pour permettre que le jugement suive des conditions spécifiées. Si la proposition est acceptée, la proposition avec preuve d'acceptation sera envoyée au prestataire d'arbitrage, qui émettra une sentence en conséquence. Si la proposition n'est pas acceptée avant l'audience d'arbitrage ou dans les trente (30) jours suivant sa présentation, selon la première éventualité, elle sera réputée retirée et ne pourra être présentée en preuve dans le cadre de l'arbitrage, sauf en ce qui concerne les frais (y compris tous les frais payés au prestataire d'arbitrage). Si une proposition faite par une partie n'est pas acceptée par l'autre partie et que l'autre partie n'obtient pas une sentence plus favorable, l'autre partie ne recouvrera pas ses frais postérieurs à la proposition et paiera les frais de la proposition (y compris tous les frais payés au prestataire d'arbitrage) à compter de la date de la proposition.

25.16 Divisibilité

Sauf dans les cas prévus à l'article 25.11, si une partie de la présente Convention d'arbitrage est jugée illégale ou inapplicable, cette disposition sera supprimée et le reste de la Convention d'arbitrage sera pleinement applicable.

25.17 Modifications de la convention d'arbitrage

Si Globees modifie le présent article 25 après la date à laquelle vous avez accepté les présentes Conditions (ou accepté toute modification ultérieure des présentes Conditions), vous pouvez refuser la modification en nous envoyant une notification écrite au plus tard 30 jours à compter de la date d'entrée en vigueur de la modification. Votre notification doit inclure votre nom, votre adresse postale, la date de la notification, votre nom d'utilisateur Globees, l'adresse e-mail que vous avez utilisée pour configurer votre compte Globees, votre signature et une déclaration sans équivoque indiquant que vous souhaitez vous désengager de l'article 25 modifié. Vous devez envoyer votre notification par courrier à l'adresse suivante : 43B avenue Vladimir Ilitch Lenine, 92000 Nanterre France, à l'attention de : Arbitrage service, ou envoyer la notification de désengagement par e-mail à l'adresse contact@globees.fr. Toutefois, refuser une nouvelle modification ne révoquera ni ne modifiera votre consentement antérieur à tout contrat précédemment conclu d'arbitrer tout Litige entre vous et Globees (ou votre consentement antérieur à toute modification ultérieure de ce contrat), qui restera applicable à tout Litige entre vous et Globees.

25.18 Survie

Sauf tel que prévu par l'article 25.16 et sous réserve de l'article 12.6 des Conditions de service pour les utilisateurs non européens, cet article 25 survivra à toute résiliation des présentes Conditions et continuera à s'appliquer même si vous cessez d'utiliser la Plateforme Globees ou résiliez votre Compte Globees.

Conditions supplémentaires applicables aux hôtes professionnels

Si vous déclarez utiliser la Plateforme Globees pour offrir des Services d'hôte aux consommateurs et consommatrices à des fins liées à votre activité commerciale, artisanale ou professionnelle (« **Hôte professionnel** »), vous serez soumis aux conditions supplémentaires suivantes :

26. Accueil des voyageurs sur Globees en tant qu'hôte professionnel

26.1

En tant qu'Hôte professionnel, vous vous engagez à n'offrir sur la Plateforme Globees que des Services d'hôte conformes au règlement applicable du droit de l'Union européenne.

26.2

Afin de répondre aux exigences légales obligatoires, vous devrez fournir au moins les informations suivantes (le cas échéant) à Globees afin de pouvoir offrir des Services d'hôte en tant qu'Hôte professionnel sur la Plateforme Globees :

- vos nom, adresse, numéro de téléphone et adresse e-mail,
- une copie de votre pièce d'identité ou de toute autre identification électronique telle que définie par l'Article 3 du règlement (UE) n° 910/2014,
- les coordonnées de votre compte de paiement,
- le registre du commerce dans lequel vous êtes inscrit et votre numéro d'enregistrement ou tout autre moyen d'identification équivalent dans ce registre.

26.3

Vous ne pourrez pas offrir des Services d'hôte sur la Plateforme Globees tant que Globees n'aura pas été en mesure d'évaluer que les informations sont fiables et complètes. Nous pouvons vous demander de fournir des documents supplémentaires tels que déterminés par nous afin de nous permettre d'évaluer la fiabilité et l'exhaustivité de vos informations.

26.4

Vous êtes responsable de l'exactitude des informations fournies et êtes tenu de maintenir vos informations à jour à tout moment. Si nous obtenons des indications suffisantes ou si nous avons des raisons de croire que toute information est inexacte, incomplète ou non à jour, il vous sera demandé de remédier à la situation sans délai. Si vous ne mettez pas à jour vos informations dans les délais que nous vous avons fournis, nous pouvons suspendre votre utilisation de la Plateforme Globees, jusqu'à ce que vous ayez fourni les informations requises. Si nous suspendons nos services pour ces raisons, vous avez le droit de déposer une plainte via notre système de traitement des plaintes ou auprès d'un organe de règlement extrajudiciaire des litiges certifié conformément à l'article 14 des présentes Conditions.

27. Traitement des réclamations et médiation

Si vous êtes un Hôte professionnel établi dans l'EEE ou au Royaume-Uni, vous avez accès à notre système interne de traitement des réclamations pour les Hôtes professionnels, qui vous permet de déposer une réclamation concernant des questions relevant de l'article 11 du Règlement (UE) 2019/1150, y compris pour clarifier les faits et les circonstances conduisant à des mesures conformément aux articles 13.2 et 13.3 des présentes Conditions. Notre Centre d'aide explique comment vous pouvez accéder à notre système interne de traitement des réclamations pour les Hôtes professionnels et ce à quoi vous pouvez vous attendre lorsque vous déposez une réclamation. Il énonce également les détails du service de médiation que vous pouvez utiliser si une telle réclamation n'est pas traitée de manière satisfaisante.

28. Accès aux données

Les Hôtes professionnels ont accès aux données personnelles et autres dans leur compte Globees et leur tableau de bord hôte, lesquelles sont fournies par l'Hôte professionnel, ses Voyageurs ou générées par l'utilisation de la Plateforme Globees, et sont nécessaires à la fourniture de leurs Services d'hôte, ainsi que pour obtenir des informations agrégées sur les recherches, les réservations et les performances de leurs annonces. Notre Politique de confidentialité définit les catégories de données personnelles et les autres types de données que nous collectons, la façon dont nous les utilisons, les traitons, les divulguons et les conservons, et comment vous pouvez y accéder et exercer vos droits en matière de protection des données.

29. Canaux de distribution supplémentaires

Globees propose un programme d'affiliation qui permet de faire figurer les Annonces sur des sites web tiers, tels que des sites de voyage en ligne, des médias, des programmes de fidélité et des comparateurs de recherche. Les Annonces peuvent également apparaître dans des publicités pour Globees publiées parfois sur des sites web tiers.

Terms of Service Users outside of the EEA, UK, and Australia

Section 22 of these Terms contains an arbitration agreement and class action waiver that apply to all claims brought against Globees in the United States. Please read them carefully.

Last Updated: 31 juillet 2024

Thank you for using Globees!

These Terms of Service ("**Terms**") are a binding legal agreement between you and Globees that govern the right to use the websites, applications, and other offerings from Globees (collectively, the "**Globees Platform**"). When used in these Terms, "**Globees**," "**we**," "**us**," or "**our**" refers to the Globees entity set out on Schedule 1 with whom you are contracting.

The Globees Platform enables users ("**Members**") to publish, offer, search for, and book services. Members who publish and offer services are "**Hosts**" and Members who search for, book, or use services are "**Guests**." Hosts offer accommodations ("**Accommodations**"), activities, excursions, and events ("**Experiences**"), and a variety of travel and other services (collectively, "**Host Services**," and each Host Service offering, a "**Listing**"). As the provider of the Globees Platform, Globees does not own, control, offer or manage any Listings or Host Services. Globees is not a party to the contracts

entered into directly between Hosts and Guests, nor is Globees a real estate broker, travel agency, or insurer. Globees is not acting as an agent in any capacity for any Member, except as specified in the Payments Terms of Service ("**Payment Terms**"). To learn more about Globees's role see Section 15.

We maintain other terms and policies that supplement these Terms like our Privacy Policy, which describes our collection and use of personal data, and our Payments Terms, which govern any payment services provided to Members by the Globees payment entities (collectively "Globees Payments").

Guest Terms

1. Searching and Booking on Globees.

1.1 Searching. You can search for Host Services by using criteria like the type of Host Service, type of listing, travel destination, travel dates, and number of guests. You can also use filters to refine your search results. Search results are based on their relevance to your search and other criteria. Relevance considers factors like price, availability, Reviews, customer service and cancellation history, popularity, previous trips and saved Listings, Host requirements (e.g. minimum or maximum nights), and more. Learn more about search results in our Help Center.

1.2 Booking. When you book a Listing, you are agreeing to pay all charges for your booking including the Listing price, applicable fees like Globees's service fee, offline fees, taxes, and any other items identified during checkout (collectively, "**Total Price**"). If you choose to pay using a currency that differs from the currency set by the Host for their Listing, the price displayed to you is based on a currency conversion rate determined by us. You are also agreeing that Globees via Globees Payments may charge the Payment Method (as defined in the Payment Terms) used to book the Listing in order to collect Damage Claim (as defined in Section 14) amounts.

When you receive the booking confirmation, a contract for Host Services (a "**Reservation**") is formed directly between you and the Host. By making a Reservation you are agreeing to the terms of the contract. The terms of the contract include these Terms, all terms of the Reservation, including without limitation, the cancellation policy and any other rules, standards, policies, or requirements identified in the Listing or during checkout that apply to the Reservation. It is your responsibility to read and understand these terms of the contract including these Terms and all terms of the Reservation including all rules, standards, policies, and requirements prior to booking a Listing. Be aware that some Hosts work with a co-host or as part of a team to provide their Host Services.

1.3 Accommodation Reservations. An Accommodation Reservation is a limited license to enter, occupy, and use the Accommodation. The Host retains the right to re-enter the Accommodation during your stay, to the extent: (i) it is reasonably necessary, (ii) permitted by your contract with the Host, and (iii) permitted by applicable law. If you stay past checkout, the Host has the right to make you leave in a manner permitted with applicable law, including by imposing reasonable overstay penalties. You may not exceed the maximum number of allowed Guests.

1.4 Reservations for Experiences and Other Host Services. An Experience or other Host Service Reservation entitles you to participate in, attend, or use that Host Service. You are responsible for confirming that you, and anyone you invite, meet minimum age, proficiency, fitness, or other requirements. You are responsible for informing the Host of any medical or physical conditions, or other circumstances that may impact your ability to participate, attend, or use the Experience or Host

Service. Except where expressly authorized, you may not allow any person to join an Experience or Host Service unless they are included as an additional guest during the booking process.

2. Cancellations, Reservation Issues, Refunds and Booking Modifications.

2.1 Cancellations, Reservation Issues, and Refunds. In general, if you cancel a Reservation, the amount refunded to you is determined by the Host's cancellation policy that applies to that Reservation. But, in certain situations, other policies take precedence and determine what amount is refunded to you. If something outside your control forces you to cancel a Reservation, you may be eligible for a partial or full refund under our Extenuating Circumstances Policy. If the Host cancels, or you experience a Reservation Issue (as defined in our Rebooking and Refund Policy), you may be eligible for rebooking assistance or a partial or full refund under the Rebooking and Refund Policy. Different policies apply to certain categories of Listings ; for example Experiences Reservations are governed by the Experiences Guest Refund Policy. See each Additional Legal Term or Policy for details about what is covered, and what refund applies in each situation. You may appeal a decision by Globees by contacting our customer service.

2.2 Booking Modifications. Guests and Hosts are responsible for any booking modifications they agree to make via the Globees Platform or direct Globees customer service to make on their behalf ("**Booking Modifications**"), and agree to pay any additional amounts, fees, or taxes associated with any Booking Modification.

3. Your Responsibilities and Assumption of Risk.

3.1 Your Responsibilities. You are responsible and liable for your own acts and omissions and are also responsible for the acts and omissions of anyone you invite to join or provide access to any Accommodation, all areas and facilities where the Accommodation is located that the Host and Guest are legally entitled to use in connection with the Accommodation ("**Common Areas**"), or any Experience or other Host Service. For example, this means: (i) you are responsible for leaving an Accommodation (and related personal property) or Common Areas in the condition it was in when you arrived, (ii) you are responsible for paying all reasonable Damage Claim amounts, and (iii) you must act with integrity, treat others with respect, and comply with applicable laws at all times. If you are booking for an additional guest who is a minor or if you bring a minor to a Host Service, you must be legally authorized to act on behalf of the minor and you are solely responsible for the supervision of that minor.

3.2 Your Assumption of Risk. You acknowledge that many activities carry inherent risks and agree that, to the maximum extent permitted by applicable law, you assume the entire risk arising out of your access to and use of the Globees Platform and any Content (as defined in Section 9), including your stay at any Accommodation, participation in any Experience, use of any other Host Service, or any other interaction you have with other Members whether in person or online. This means it is your responsibility to investigate a Host Service to determine whether it is suitable for you. For example, Host Services may carry risk of illness, bodily injury, disability, or death, and you freely and willfully assume those risks by choosing to participate in those Host Services.

Host Terms

4. Hosting on Globees.

4.1 Host. As a Host, Globees offers you the right to use the Globees Platform in accordance with these Terms to share your Accommodation, Experience, or other Host Service with our vibrant

community of Guests - and earn money doing it. It's easy to create a Listing and you are in control of how you host - set your price, availability, and rules for each Listing.

4.2 Contracting with Guests. When you accept a booking request, or receive a booking confirmation through the Globees Platform, you are entering into a contract directly with the Guest, and are responsible for delivering the Host Service under the terms and at the price specified in your Listing. You are also agreeing to pay applicable fees like Globees's service fee (and applicable taxes) for each booking. Globees Payments will deduct amounts you owe from your payout unless we and you agree to a different method. Any terms or conditions that you include in any supplemental contract with Guests must: (i) be consistent with these Terms, our Additional Legal Terms, Policies, and the information provided in your Listing, and (ii) be prominently disclosed in your Listing description.

4.3 Independence of Hosts. Your relationship with Globees is that of an independent individual or entity and not an employee, agent, joint venturer, or partner of Globees, except that Globees Payments acts as a payment collection agent as described in the Payments Terms. Globees does not direct or control your Host Service, and you understand that you have complete discretion whether and when to provide Host Services, and at what price and on what terms to offer them.

5. Managing Your Listing.

5.1 Creating and Managing Your Listing. The Globees Platform provides tools that make it easy for you to set up and manage a Listing. Your Listing must include complete and accurate information about your Host Service, your price, other charges like cleaning fees, resort fees, offline fees, and any rules or requirements that apply to your Guests or Listing. You are responsible for your acts or omissions as well as keeping your Listing information (including calendar availability) and content (like photos) up-to-date and accurate at all times. You are responsible for obtaining appropriate insurance for your Host Services and we suggest you carefully review policy terms and conditions including coverage details and exclusions. You may only maintain one Listing per Accommodation, but may have multiple Listings for a single property if it has multiple places to stay. Any offer of an Experience is subject to our Additional Terms for Experience Hosts.

5.2 Know Your Legal Obligations. You are responsible for understanding and complying with any laws, rules, regulations, and contracts with third parties that apply to your Listing or Host Services. For example: Some landlords and leases, or homeowner and condominium association rules, restrict or prohibit subletting, short-term rentals and/or longer-term stays. Some cities have zoning or other laws that restrict the short-term rental of residential properties. Some jurisdictions require Hosts to register, get a permit, or obtain a license before providing certain Host Services (such as short-term rentals, longer-term stays, preparing food, serving alcohol for sale, guiding tours, or operating a vehicle). In some places, the Host Services you want to offer may be prohibited altogether. Some jurisdictions require that you register Guests who stay at your Accommodation. Some jurisdictions have laws that create tenancy rights for Guests and additional obligations for Hosts. For example, some places have landlord-tenant, rent control, and eviction laws that may apply to longer stays. Check your local rules to learn what rules apply to the Host Services you plan to offer. Information we provide regarding legal requirements is for informational purposes only and you should independently confirm your obligations. You are responsible for handling and using personal data of Guests and others in compliance with applicable privacy laws and these Terms, including our Host Privacy Standards. If you have questions about how local laws apply you should always seek legal advice.

5.3 Search Results. The ranking of Listings in search results on the Globees Platform depends on a variety of factors, including these main parameters:

- Guest search parameters (e.g. number of Guests, destination, time and duration of the trip, price range),
- Listing characteristics (e.g. price, calendar availability, number and quality of images, Reviews, type of Host Service, Host status, length of time the Listing has been live on the Globees Platform, Guest engagement and popularity),
- Guest experience (e.g. customer service and cancellation history of the Host, ease of booking),
- Host and Listing requirements (e.g. minimum or maximum nights, booking cut-off time), and
- Guest preferences and history (e.g. previous trips, viewed and saved Listings, location from where the Guest is searching).

Search results may be different on our mobile application than on our website, and may also differ in the map view. Globees may allow Hosts to promote their Listings in search or elsewhere on the Globees Platform by paying an additional fee. More information about the factors that determine how your Listing appears in search results, our current promotional programs (if any), and how we identify promoted Content can be found in our Help Center.

5.4 Your Responsibilities. You are responsible and liable for your own acts and omissions and are also responsible for the acts and omissions of anyone you allow to participate in providing your Host Services. You are responsible for setting your price and establishing rules and requirements for your Listing. You must describe any and all fees and charges in your Listing description and may not collect any additional fees or charges outside the Globees Platform except those expressly authorized by our Offline Fee Policy. Do not encourage Guests to create third-party accounts, submit reviews, provide their contact information, or take other actions outside the Globees Platform in violation of our Off-Platform Policy.

5.5 Hosting as a Team or Organization. If you work with a co-host or host as part of a team, business, or other organization, you are responsible and liable as a Host under these Terms for the acts and omissions of each entity and individual who participates in providing your Host Services and you are responsible for informing personnel engaged by you to deliver any Host Services of your obligations under these Terms. If you accept terms or enter into contracts with third parties, you represent and warrant that you are authorized to enter into contracts for and bind your team, business or other organization, and that each entity you use is in good standing under the laws of the place where it is established. If you perform other functions, you represent and warrant that you are authorized to perform those functions. If you instruct Globees to transfer a portion of your payout to a co-host or other Hosts, or send payments to someone else, you must be authorized to do so, and are responsible and liable for the payment amounts and accuracy of any payout information you provide.

5.6 Your Assumption of Risk. You acknowledge that hosting carries inherent risks and agree that you assume the entire risk arising out of your access to and use of the Globees Platform, offering Host Services, or any interaction you have with other Members whether in person or online. You agree that you have had the opportunity to investigate the Globees Platform and any laws, rules, regulations, or obligations that may be applicable to your Listings or Host Services and that you are not relying upon any statement of law made by Globees.

6. Cancellations, Reservation Issues, and Booking Modifications.

6.1 Cancellations and Reservation Issues. In general, if a Guest cancels a Reservation, the amount paid to you is determined by the cancellation policy that applies to that Reservation. As a host, you should not cancel on a Guest without a valid reason under our Extenuating Circumstances Policy or applicable law. If you cancel on a Guest without such a valid reason, we may impose a cancellation fee and other consequences. If: (i) a Guest experiences a Reservation Issue (as defined by the Rebooking and Refund Policy), (ii) an Extenuating Circumstance arises, or (iii) a Reservation is canceled under Section 12 of these Terms, the amount you are paid will be reduced by the amount we refund or otherwise provide to the Guest, and by any other reasonable costs we incur as a result of the cancellation. If a Guest receives a refund after you have already been paid, or the amount of the refund and other costs incurred by Globees exceeds your payout, Globees (via Globees Payments) may recover that amount from you, including by deducting the refund against your future payouts. You agree that Globees's Rebooking and Refund Policy, Extenuating Circumstances Policy, and these Terms preempt the cancellation policy you set in situations where they allow for the cancellation of a Reservation and/or the issuance of refunds to Guests. If we reasonably expect to provide a refund to a Guest under one of these policies, we may delay release of any payout for that Reservation until a refund decision is made. If you Host an Experience please note that the Experience Cancellation Policy, Experiences Guest Refund Policy and different cancellation fees and consequences apply to your Reservations. See each Policy for details about what is covered, and what your payout will be in each situation.

6.2 Booking Modifications. Hosts and Guests are responsible for any Booking Modifications they agree to make via the Globees Platform or direct Globees customer service to make on their behalf, and agree to pay any additional amounts, fees or taxes associated with a Booking Modification.

7. Taxes.

7.1 Host Taxes. As a Host, you are responsible for determining and fulfilling your obligations under applicable laws to report, collect, remit, or include in your price any applicable VAT or other indirect taxes, occupancy taxes, tourist, income, or other taxes ("**Taxes**").

7.2 Collection and Remittance by Globees. In jurisdictions where Globees facilitates the collection and/or remittance of Taxes on behalf of Hosts, you instruct and authorize Globees to collect Taxes on your behalf, and/or to remit such Taxes to the relevant Tax authority. Any Taxes that are collected and/or remitted by Globees are identified to Members on their transaction records, as applicable. Globees may seek additional amounts from Members (including by deducting such amounts from future payouts) when the Taxes collected and/or remitted are insufficient to fully discharge that Members' tax obligations, and you agree that your sole remedy for Taxes collected by Globees is a refund from the applicable Tax authority. You acknowledge and agree that we retain the right, with prior notice to affected Members, to cease the collection and remittance of Taxes in any jurisdiction for any reason.

7.3 Tax Information. In certain jurisdictions, Tax regulations may require that we collect and/or report Tax information about you, or withhold Taxes from payouts to you, or both. If you fail to provide us with documentation that we determine to be sufficient to support any such obligation to withhold Taxes from payouts to you, we may withhold payouts up to the amount as required by law, until sufficient documentation is provided. You agree that Globees may issue on your behalf invoices or similar documentation for VAT, GST, consumption or other Taxes for your Host Services to facilitate accurate tax reporting.

General Terms

8. Reviews.

After each Host Service, Guests and Hosts will have an opportunity to review each other. Your Review must be accurate and may not contain any discriminatory, offensive, defamatory, or other language that violates these Terms, applicable law, or our Content Policy or Review Policy. Reviews are not verified by Globees for accuracy and may be incorrect or misleading.

9. Content.

Parts of the Globees Platform enable you to provide feedback, text, photos, audio, video, information, and other content (“**Content**”). By providing Content, in whatever form and through whatever means, you grant Globees a non-exclusive, worldwide, royalty-free, perpetual, sub-licensable and transferable license to access, use, store, copy, modify, prepare derivative works of, distribute, publish, transmit, stream, broadcast, and otherwise exploit, in any manner such that Content to provide and/or promote the Globees Platform, in any media or platform, known or unknown to date and in particular on Internet and social networks. If Content includes personal information, such Content will only be used for these purposes if such use complies with applicable data protection laws in accordance with our Privacy Policy. Where Globees pays for the creation of Content or facilitates its creation, Globees may own that Content, in which case supplemental terms or disclosures will say that. You are solely responsible for all Content that you provide and warrant that you either own it or are authorized to grant Globees the rights described in these Terms. You are responsible and liable if any of your Content violates or infringes the intellectual property or privacy rights of any third party. Content must comply with our Content Policy and Nondiscrimination Policy, which prohibit, among other things, discriminatory, obscene, harassing, deceptive, violent, and illegal content. You agree that Globees may make available services or automated tools to translate Content and that your Content may be translated using such services or tools. Globees does not guarantee the accuracy or quality of translations and Members are responsible for confirming the accuracy of such translations.

10. Fees.

Globees may charge fees (and applicable Taxes) to Hosts and Guests for the right to use the Globees Platform. More information about when service fees apply and how they are calculated can be found on our Service Fees page. Any applicable fees are disclosed to Guests before making a Booking. Except as otherwise provided on the Globees Platform, service fees are non-refundable. Globees reserves the right to change the service fees at any time, and will provide Members notice of any fee changes before they become effective. Fee changes will not affect bookings made prior to the effective date of the fee change. If you disagree with a fee change you may terminate this agreement at any time pursuant to Section 12.2.

11. Globees Platform Rules.

11.1 Rules. You must follow these rules and must not help or induce others to break or circumvent these rules.

- Act with integrity and treat others with respect
 - Do not lie, misrepresent something or someone, or pretend to be someone else.
 - Be polite and respectful when you communicate or interact with others.
 - Do not attempt to evade enforcement of these Terms, our Additional Legal Terms, Policies, or our Standards, such as by creating a duplicate account or listings.

- Follow our Nondiscrimination Policy and do not discriminate against or harass others.
- Do not scrape, hack, reverse engineer, compromise or impair the Globees Platform
 - Do not use bots, crawlers, scrapers, or other automated means to access or collect data or other content from or otherwise interact with the Globees Platform.
 - Do not hack, avoid, remove, impair, or otherwise attempt to circumvent any security or technological measure used to protect the Globees Platform or Content.
 - Do not decipher, decompile, disassemble, or reverse engineer any of the software or hardware used to provide the Globees Platform.
 - Do not take any action that could damage or adversely affect the performance or proper functioning of the Globees Platform.
- Only use the Globees Platform as authorized by these Terms or another agreement with us
 - You may only use another Member's personal information as necessary to facilitate a transaction using the Globees Platform as authorized by these Terms.
 - Do not use the Globees Platform, our messaging tools, or Members' personal information to send commercial messages without their express consent.
 - You may use Content made available through the Globees Platform solely as necessary to enable your use of the Globees Platform as a Guest or Host.
 - Do not use Content unless you have permission from the Content owner or the use is authorized by us in these Terms or another agreement you have with us.
 - Do not request, make, or accept a booking or any payment outside of the Globees Platform to avoid paying fees, taxes or for any other reason. See our Offline Fee Policy for exceptions.
 - Do not require or encourage Guests to open an account, leave a review, complete a survey, or otherwise interact, with a third party website, application or service before, during or after a Reservation, unless authorized by Globees.
 - Do not engage in any practices that are intended to manipulate our search algorithm.
 - Do not book Host Services unless you are actually using the Host Services.
 - Do not use, copy, display, mirror or frame the Globees Platform, any Content, any Globees branding, or any page layout or design without our consent.
- Honor your legal obligations
 - Understand and follow the laws that apply to you, including privacy, data protection, and export laws.
 - If you provide us with someone else's personal information, you : (i) must do so in compliance with applicable law, (ii) must be authorized to do so, and (iii) authorize us to process that information under our Privacy Policy.
 - Read and follow our Terms, Additional Legal Terms, Policies, and Standards.

- Do not organize or facilitate unauthorized parties or events. You are responsible and liable for any party or event during your Reservation that violates our rules for parties and events, as incorporated by reference herein.
- Do not use the name, logo, branding, or trademarks of Globees or others without permission, and only as set forth in our Trademark Guidelines.
- Do not use or register any domain name, social media handle, trade name, trademark, branding, logo, or other source identifier that is confusingly similar to any Globees trademarks, logos or branding. See our Trademark Guidelines for additional details.
- Do not offer Host Services that violate the laws or agreements that apply to you.
- Do not offer or solicit prostitution or participate in or facilitate human trafficking.

11.2 Reporting Violations. If you believe that a Member, Listing or Content poses an imminent risk of harm to a person or property, you should immediately contact local authorities before contacting Globees. In addition, if you believe that a Member, Listing or Content has violated our Standards, you should report your concerns to Globees. If you reported an issue to local authorities, Globees may request a copy of that report. Except as required by law, we are not obligated to take action in response to any report.

11.3 Copyright Notifications. If you believe that Content on the Globees Platform infringes copyrights, please notify us in accordance with our Copyright Policy.

12. Termination, Suspension and other Measures.

12.1 Term. The agreement between you and Globees reflected by these Terms is effective when you access the Globees Platform (for example to create an account) and remains in effect until either you or we terminate the agreement in accordance with these Terms.

12.2 Termination. You may terminate this agreement at any time by sending us an email or by deleting your account. Globees may terminate this agreement and your account for any reason by providing you 30 days' notice via email or using any other contact information you have provided for your account. Globees may also terminate this agreement immediately and without notice and stop providing access to the Globees Platform if you breach these Terms, you violate our Additional Legal Terms, or Policies, you violate applicable laws, or we reasonably believe termination is necessary to protect Globees, its Members, or third parties. If your account has been inactive for more than two years, we may terminate your account without prior notice.

12.3 Member Violations. If (i) you breach these Terms, our Additional Legal Terms, Policies, or our Standards, (ii) you violate applicable laws, regulations, or third-party rights, or (iii) Globees believes it is reasonably necessary to protect Globees, its Members, or third parties; Globees may, with or without prior notice:

- suspend or limit your access to or use of the Globees Platform and/or your account;
- suspend, remove, disable access to, or restrict visibility of Listings, Reviews, or other Content;
- cancel pending or confirmed bookings; or
- suspend or revoke any special status associated with your account.

For minor violations or where otherwise appropriate as Globees determines in its sole discretion, you will be given notice of any intended measure by Globees and an opportunity to resolve the issue. You may appeal actions taken by us under this Section by contacting customer service. If a Reservation is canceled under this Section, the amount paid to the Host will be reduced by the amount we refund or otherwise provide to the Guest, and by any other costs we incur as a result of the cancellation.

12.4 Legal Mandates. Globees may take any action it determines is reasonably necessary to comply with applicable law, or the order or request of a court, law enforcement, or other administrative agency or governmental body, including the measures described above in Section 12.3.

12.5 Effect of Termination. If you are a Host and terminate your Globees account, any confirmed booking(s) will be automatically canceled and your Guests will receive a full refund. If you terminate your account as a Guest, any confirmed booking(s) will be automatically canceled and any refund will depend upon the terms of the Reservation's cancellation policy. When this agreement has been terminated, you are not entitled to a restoration of your account or any of your Content. If your access to or use of the Globees Platform has been limited, or your Globees account has been suspended, or this agreement has been terminated by us, you may not register a new account or access or use the Globees Platform through an account of another Member.

12.6 Survival. Parts of these Terms that by their nature survive termination, will survive termination of this agreement, including Sections 1 through 25.

13. Modification.

Globees may modify these Terms at any time. When we make material changes to these Terms, we will post the revised Terms on the Globees Platform and update the "Last Updated" date at the top of these Terms. We will also provide you with notice of any material changes by email, notifications through the Globees Platform, messaging service, or any other contact method made available by us and selected by you at least 30 days before the date they become effective. If you disagree with the revised Terms, you may terminate this agreement immediately as provided in these Terms. If you do not terminate your agreement before the date the revised Terms become effective, your continued access to or use of the Globees Platform will constitute acceptance of the revised Terms.

14. Resolving Complaints and Damage Claims.

If a Member provides valid evidence that you, your guest(s), or your pet(s) have:

(i) damaged the complaining Member's, or the Accommodation owner's (where the Accommodation owner is not also the Host), real or personal property, or real or personal property the complaining Member is responsible for, or has an economic interest in; or

(ii) caused loss of booking income for bookings via the Globees Platform or other consequential damages which result directly from the damage caused under (i) above; or

(iii) otherwise caused the complaining Member to incur cleaning costs in excess of the Member's cleaning fee (each of (i), (ii), and (iii) being a ("**Damage Claim**"),

the complaining Member can notify Globees and/or seek compensation through the Resolution Center. You will be notified of the Damage Claim and given an opportunity to respond. If you agree to pay, or if the Damage Claim is escalated to Globees and Globees determines in its sole discretion that the Damage Claim is valid and you are responsible for the Damage Claim, Globees via Globees Payments can collect the amount of the Damage Claim from you. You agree that Globees may seek to recover from you under any insurance policies you maintain and that Globees may also pursue

against you any remedies it may have available under applicable law, including referral of the matter to a collections agency, and/or pursuit of available causes of action and/or claims against you. You agree to cooperate in good faith, provide any information Globees requests, execute documents, and take further reasonable action, in connection with Damage Claims, Member complaints, claims under insurance policies, or other claims related to your provision or use of Host Services.

15. Globees's Role.

We offer you the right to use a platform that enables Members to publish, offer, search for, and book Host Services. While we work hard to ensure our Members have great experiences using Globees, we do not and cannot control the conduct of Guests and Hosts. You acknowledge that Globees has the right, but does not have any obligation, to monitor the use of the Globees Platform and verify information provided by our Members. For example, we may review, disable access to, remove, or edit Content to: (i) operate, secure and improve the Globees Platform (including for fraud prevention, risk assessment, investigation and customer support purposes); (ii) ensure Members' compliance with these Terms; (iii) comply with applicable law or the order or requirement of a court, law enforcement or other administrative agency or governmental body; (iv) address Content that we determine is harmful or objectionable; (v) take actions set out in these Terms; and (vi) maintain and enforce any quality or eligibility criteria, including by removing Listings that don't meet quality and eligibility criteria. Members acknowledge and agree that Globees administers its Additional Legal Terms, Policies (such as our Extenuating Circumstances Policy) and Standards (such as basic requirements for hosts), including decisions about whether and how to apply them to a particular situation, at its sole discretion. Members agree to cooperate with and assist Globees in good faith, and to provide Globees with such information and take such actions as may be reasonably requested by Globees with respect to any investigation undertaken by Globees regarding the use or abuse of the Globees Platform. Globees is not acting as an agent for any Member except for where Globees Payments acts as a collection agent as provided in the Payments Terms.

16. Member Accounts.

You must register an account to access and use many features of the Globees Platform. Registration is only permitted for legal entities, partnerships and natural persons who are 18 years or older. You represent and warrant that you are not a person or entity barred from using the Globees Platform under the laws of the United States, your place of residence, or any other applicable jurisdiction. You must provide accurate, current, and complete information during registration and keep your account information up-to-date. You may not transfer your account to someone else. You are responsible for maintaining the confidentiality and security of your account credentials and may not disclose your credentials to any third party. You are responsible and liable for activities conducted through your account and must immediately notify Globees if you suspect that your credentials have been lost, stolen, or your account is otherwise compromised. If and as permitted by applicable law, we may, but have no obligation to (i) ask you to provide identification or other information, (ii) undertake checks designed to help verify your identity or background, (iii) screen you against third-party databases or other sources and request reports from service providers, and (iv) obtain reports from public records of criminal convictions or sex offender registrations or their local equivalents.

17. Disclaimer of Warranties.

We provide the Globees Platform and all Content "as is" without warranty of any kind and we disclaim all warranties, whether express or implied. For example: (i) we do not endorse or warrant the existence, conduct, performance, safety, quality, legality or suitability of any Guest, Host, Host Service, Listing or third party; (ii) we do not warrant the performance or non-interruption of the

Globees Platform; and (iii) we do not warrant that verification, identity or background checks conducted on Listings or Members (if any) will identify past misconduct or prevent future misconduct. Any references to a Member or Listing being "verified" (or similar language) indicate only that the Member or Listing or Globees has completed a relevant verification or identification process and nothing else. The disclaimers in these Terms apply to the maximum extent permitted by law. If you have statutory rights or warranties Globees cannot disclaim, the duration of any such statutorily required rights or warranties, will be limited to the maximum extent permitted by law.

18. Limitations on Liability.

Neither Globees (including its affiliates and personnel) nor any other party involved in creating, producing, or delivering the Globees Platform or any Content will be liable for any incidental, special, exemplary or consequential damages, including lost profits, loss of data or loss of goodwill, service interruption, computer damage or system failure or the cost of substitute products or services, or for any damages for personal or bodily injury or emotional distress arising out of or in connection with (i) these Terms, (ii) the use of or inability to use the Globees Platform or any Content, (iii) any communications, interactions or meetings you may have with someone you interact or meet with through, or as a result of, your use of the Globees Platform, or (iv) publishing or booking of a Listing, including the provision or use of Host Services, whether based on warranty, contract, tort (including negligence), product liability or any other legal theory, and whether or not Globees has been informed of the possibility of such damage, even if a limited remedy set out in these Terms is found to have failed of its essential purpose.

Except for our obligation to transmit payments to Hosts under these Terms, or make payments under the Globees Host Damage Protection, in no event will Globees's aggregate liability for any claim or dispute arising out of or in connection with these Terms, your interaction with any Members, or your use of or inability to use the Globees Platform, any Content, or any Host Service, exceed: (A) to Guests, the amount you paid as a Guest during the 12-month period prior to the event giving rise to the liability, (B) to Hosts, the amount paid to you as a Host in the 12-month period prior to the event giving rise to the liability, or (C) to anyone else, one hundred U.S. dollars (US\$100).

These limitations of liability and damages are fundamental elements of the agreement between you and Globees. If applicable law does not allow the limitations of liability set out in these Terms, the above limitations may not apply to you.

19. Indemnification.

To the maximum extent permitted by applicable law, you agree to release, defend (at Globees's option), indemnify, and hold Globees (including Globees Payments, other affiliates, and their personnel) harmless from and against any claims, liabilities, damages, losses, and expenses, including, without limitation, reasonable legal and accounting fees, arising out of or in any way connected with: (i) your breach of these Terms (including any supplemental or additional terms that apply to a product or feature) or our Additional Legal Terms, Policies or Standards, (ii) your improper use of the Globees Platform, (iii) your interaction with any Member, stay at an Accommodation, participation in an Experience or other Host Service, including without limitation any injuries, losses or damages (whether compensatory, direct, incidental, consequential or otherwise) of any kind arising in connection with or as a result of such interaction, stay, participation or use, (iv) your failure, or our failure at your direction, to accurately report, collect or remit Taxes, or (v) your breach of any laws, regulations or third party rights such as intellectual property or privacy rights.

20. Contracting Entities.

Based on your country of residence or establishment and what you are doing on the Globees Platform, Schedule 1 below sets out the Globees entity with whom you are contracting. If we identify through the Globees Platform, an Globees entity other than the one set out on Schedule 1 as being responsible for a product, feature or transaction, the Globees entity so identified is your contracting entity with respect to that product, feature or transaction. If you change your country of residence or establishment, the Globees company you contract with (as set out on Schedule 1) and the applicable version of the Terms of Service will be determined by your new country of residence or establishment, from the date on which your country of residence or establishment changes.

21. United States Governing Law and Venue.

If you reside or have your place of establishment in the United States, these Terms will be interpreted in accordance with the laws of the State of California and the United States of America, without regard to conflict-of-law provisions. Judicial proceedings (other than small claims actions) that are excluded from the arbitration agreement in Section 22 must be brought in state or federal court in San Francisco, California, unless we both agree to some other location. You and we both consent to venue and personal jurisdiction in San Francisco, California.

22. United States Dispute Resolution and Arbitration Agreement.

PLEASE READ THE FOLLOWING PARAGRAPHS CAREFULLY BECAUSE THEY PROVIDE THAT YOU AND Globees AGREE TO RESOLVE ALL DISPUTES BETWEEN US THROUGH BINDING INDIVIDUAL ARBITRATION AND INCLUDE A CLASS ACTION WAIVER AND JURY TRIAL WAIVER. This Arbitration Agreement supersedes all prior versions.

22.1 Application. This Arbitration Agreement only applies to you if your country of residence or establishment is the United States. If your country of residence or establishment is not the United States, and you nevertheless attempt to bring any legal claim against Globees in the United States, this Arbitration Agreement will apply for determination of the threshold issue of whether this Section 22 applies to you, and all other threshold determinations, including residency, arbitrability, venue, and applicable law.

22.2 Overview of Dispute Resolution Process. Globees is committed to participating in a consumer-friendly dispute resolution process. To that end, these Terms provide for a two-part process for individuals to whom this Section 22 applies: (1) an informal negotiation directly with Globees's customer service team (described in paragraph 22.3, below), and if necessary (2) a binding arbitration in accordance with the terms of this Arbitration Agreement. You and Globees each retain the right to seek resolution of the dispute in small claims court as an alternative to arbitration.

22.3 Mandatory Pre-Arbitration Dispute Resolution and Notification. At least 30 days prior to initiating an arbitration, you and Globees each agree to send the other party an individualized notice of the dispute in writing ("**Pre-Dispute Notice**") and attempt in good faith to negotiate an informal resolution of the individual claim. You must send your Pre-Dispute Notice to Globees by mailing it to Globees's agent for service. Globees will send its Pre-Dispute Notice to the email address associated with your Globees account. A Pre-Dispute Notice must include: the date, your name, mailing address, your Globees username, the email address you used to set up your Globees account, your signature, a brief description of the dispute, and the relief sought. If the parties are unable to resolve the dispute within the 30-day period, only then may either party commence arbitration by filing a written demand for arbitration with the arbitration provider designated pursuant to Section 22.6, below. A

claimant's Pre-Dispute Notice requirement is a prerequisite to any arbitration, and a copy of the Pre-Dispute Notice and evidence that it was sent as required by this Section must be attached to any arbitration demand.

22.4 Agreement to Arbitrate. You and Globees mutually agree that any dispute, claim or controversy arising out of or relating to these Terms or the applicability, breach, termination, validity, enforcement or interpretation thereof, or any use of the Globees Platform, Host Services, or any Content (collectively, "Disputes") will be settled by binding arbitration on an individual basis (the "Arbitration Agreement"). If there is a dispute about whether this Arbitration Agreement can be enforced or applies to a Dispute, you and Globees agree that an arbitrator will decide that issue. For the avoidance of doubt, you and Globees agree that any question regarding arbitrability and the formation, enforceability, validity, scope, or interpretation of all or part of this Section 22, including any dispute over compliance with the Pre-Dispute Notice requirement and a party's responsibility to pay arbitration fees, shall be resolved exclusively by an arbitrator.

22.5 Exceptions to Arbitration Agreement. You and Globees each agree that the following causes of action and/or claims for relief are exceptions to the Arbitration Agreement and will be brought in a judicial proceeding in a court of competent jurisdiction (as defined by Section 22): (i) any claim or cause of action alleging actual or threatened infringement, misappropriation or violation of a party's copyrights, trademarks, trade secrets, patents, or other intellectual property rights; (ii) any claim or cause of action seeking emergency injunctive relief based on exigent circumstances (e.g., imminent danger or commission of a crime, hacking, cyber-attack); or (iii) a request for the remedy of public injunctive relief; (iv) any claim or cause of action for vexatious litigation; or (v) any individual claim of sexual assault or sexual harassment arising from your use of the Globees Platform or Host Services. You and Globees agree that any request for the remedy of public injunctive relief will proceed after the arbitration of all arbitrable claims, remedies, or causes of action, and will be stayed pending the outcome of the arbitration pursuant to section 3 of the Federal Arbitration Act.

22.6 Arbitration Forum Rules and Governing Law. This Arbitration Agreement evidences a transaction in interstate commerce and the Federal Arbitration Act governs all substantive and procedural interpretation and enforcement of this Arbitration Agreement, and not state law. The arbitration will be administered by ADR Services, Inc. ("ADR") (www.adrservices.com) in accordance with Rules 1, 6–7, 8–9, and 11–12, 45, 54, and 56 of the Federal Rules of Civil Procedure ("Selected Federal Rules") (<https://www.uscourts.gov/rules-policies/current-rules-practice-procedure/federal-rules-civil-procedure>) and ADR's Arbitration Rules then in effect (the "ADR Rules"), except as the Selected Federal Rules or ADR Rules are modified by or conflict with this Arbitration Agreement. The ADR Rules are available at www.adrservices.com. If an arbitration demand is submitted to ADR Services in accordance with this agreement and the ADR Rules, and ADR Services cannot or will not administer the arbitration, the arbitration will be administered by the American Arbitration Association ("AAA") in accordance with the Selected Federal Rules and the AAA's Consumer Arbitration Rules and/or other AAA arbitration rules determined to be applicable by the AAA (the "AAA Rules") then in effect, except as modified here. The AAA Rules are available at www.adr.org. If the AAA cannot and will not administer the arbitration, you and Globees shall confer and select an alternative arbitral forum, and if we are unable to agree, either you or Globees may ask a court to appoint an arbitrator pursuant to 9 U.S.C. § 5. In that event, the arbitration will be conducted in accordance with the rules of the appointed arbitral forum, unless those rules are inconsistent with the provisions of this Arbitration Agreement.

22.7 Modification of Arbitration Rules - Arbitration Hearing/Location. In order to make the arbitration most cost-effective, efficient, and convenient, any required arbitration hearing in an

arbitration wherein the amount in controversy does not exceed \$1,000,000 shall be conducted remotely via video conference except as otherwise agreed by the parties or instructed by the arbitrator. Any required arbitration hearing in an arbitration wherein the amount in controversy exceeds \$1,000,000 shall be conducted in San Francisco County except as otherwise agreed by the parties or instructed by the arbitrator. If the amount in controversy is \$10,000 or less, the parties agree to proceed solely on the submission of documents to the arbitrator.

22.8 Modification of Arbitration Rules - Arbitration Fees and Costs. Your arbitration fees and your share of arbitrator compensation shall be governed by the ADR Rules and the ADR Services fee schedule (available at www.adrservices.com). If you have a gross monthly income of less than 300% of the federal poverty guidelines, you are entitled to a waiver of arbitration fees and costs, exclusive of arbitrator fees. You may request a fee waiver by providing the arbitration provider with a declaration under oath stating your monthly income and the number of persons in your household. If a fee waiver is granted by the arbitration provider and you provide Globees with documents necessary to prove that your gross monthly income is less than 300% of the federal poverty guidelines, Globees will pay your share of any arbitrator fees.

22.9 Modification of Arbitration Rules - Claims Brought for an Improper Purpose or In Violation of This Arbitration Agreement. Either party may make a request that the arbitrator impose sanctions upon proving that the other party or its attorney(s) has asserted a claim or defense that is groundless in fact or law, brought in bad faith or for the purpose of harassment, or is otherwise frivolous. As allowed by applicable law, the arbitrator shall impose sanctions equal to the requesting party's reasonable attorneys' fees and costs upon finding that a claim or defense is groundless in fact or law, brought in bad faith or for the purpose of harassment, asserted in violation of Fed. R. Civ. P. 11(b) (treating the arbitrator as "the court"), or is otherwise frivolous. Either party may seek dismissal of any arbitration filed in violation of any provision of this Arbitration Agreement. Either party may assert in arbitration a counterclaim for the other party's initiation of proceedings concerning an arbitrable Dispute without complying with or otherwise in violation of the requirements of this Arbitration Agreement. Upon finding that a party has initiated proceedings concerning an arbitrable Dispute without complying with or otherwise in violation of the requirements of this Arbitration Agreement, the arbitrator shall award the other party its actual damages, including but not limited to reasonable attorneys' fees and costs.

22.10 Arbitrator's Decision. The arbitrator will issue a written decision which shall include the essential findings and conclusions upon which the arbitrator based the award. Judgment on the arbitration award may be entered in any court with proper jurisdiction. The arbitrator may award any relief allowed by law or the ADR Rules, but declaratory or injunctive relief may be awarded only on an individual basis and only to the extent necessary to provide relief warranted by the claimant's individual claim.

22.11 Jury Trial Waiver. You and Globees acknowledge and agree that both parties are each waiving the right to a trial by jury as to all arbitrable Disputes.

22.12 No Class Actions or Representative Proceedings. You and Globees acknowledge and agree that, to the fullest extent permitted by law, we are each waiving the right to participate as a plaintiff or class member in any purported class action lawsuit, class-wide arbitration, private attorney general action, or any other representative or consolidated proceeding. Unless we agree in writing or as provided in this agreement, the arbitrator may not consolidate more than one party's claims and may not otherwise preside over any form of any class or representative proceeding. If there is a final judicial determination that applicable law precludes enforcement of the waiver contained in this

paragraph as to any claim, cause of action or requested remedy, then that claim, cause of action or requested remedy, and only that claim, cause of action or requested remedy, will be severed from this agreement to arbitrate and will be brought in a court of competent jurisdiction. In the event that a claim, cause of action or requested remedy is severed pursuant to this paragraph, then you and we agree that the claims, causes of action or requested remedies that are not subject to arbitration will be stayed until all arbitrable claims, causes of action and requested remedies are resolved by the arbitrator.

22.13 Mass Action Waiver. You and Globees acknowledge and agree that the relative benefits and efficiencies of arbitration may be lost when 100 or more arbitration claims are filed within 180 days which (1) involve the same or similarly situated parties; (2) are based on the same or similar claims which arise from the same or substantially identical transactions, incidents, alleged violations or events requiring the determination of the same or substantially identical questions of law or fact; and (3) involve the same or coordinated counsel for the parties (“**Mass Action**”). Accordingly, you and Globees agree to waive the right to have any Dispute administered, arbitrated, or resolved as part of a Mass Action (though Sections 21 and 22.12 of these Terms will continue to apply to the Dispute). In case of a dispute, the appointed arbitrator for the first matter instituted within a set of claims identified by either party shall decide whether those claims are part of a Mass Action. If no arbitrator has yet been appointed, an arbitrator shall be appointed solely to determine whether claims identified by either party are part of a Mass Action. Nothing in this provision prevents you or Globees from participating in a mass settlement of claims.

22.14 Modification of Arbitration Rules – Mass Action Batching Requirements. If for any reason, notwithstanding Section 22.13, an arbitration proceeds as part of a Mass Action, the parties shall group the arbitration demands into batches of no more than 200. The batches shall be determined by listing the claimants’ alphabetically (by last name or business name, as applicable)—for example, the first 200 claimants listed will be the first batch, the next 200 claimants listed will be the second batch, and so forth. The parties shall randomly assign each batch a sequential number and arbitrate the batches one at a time, in sequential order. While one batch is being arbitrated, the arbitration provider shall hold the remainder in abeyance unless otherwise agreed by the parties or instructed by the arbitration provider. Each batch shall be resolved within 240 days of the pre-hearing conference for that batch. Notwithstanding the forgoing, if any claimant’s demand has not been the subject of a pre-hearing conference within 2 years of the latest-filed demand in the Mass Action, such claimant may elect to pursue the claims asserted in the claimant’s demand in court subject to Sections 21 and 22.12 of these Terms.

22.15 Modifications of Arbitration Rules - Offers of Judgment. At least 10 days before the date set for the arbitration hearing, you or Globees may serve a written offer of judgment on the other party to allow judgment on specified terms. If the offer is accepted, the offer with proof of acceptance shall be submitted to the arbitration provider, who shall issue an award accordingly. If the offer is not accepted prior to the arbitration hearing or within 30 days after it is made, whichever occurs first, it shall be deemed withdrawn and cannot be given as evidence in the arbitration, other than with respect to costs (including all fees paid to the arbitration provider). If an offer made by one party is not accepted by the other party, and the other party fails to obtain a more favorable award, the other party shall not recover their post-offer costs and shall pay the offering party’s costs (including all fees paid to the arbitration provider) from the time of the offer.

22.16 Severability. Except as provided in Section 22.11, in the event that any portion of this Arbitration Agreement is deemed illegal or unenforceable, such provision will be severed and the remainder of the Arbitration Agreement will be given full force and effect.

22.17 Amendment to Agreement to Arbitrate. If Globees amends this Section 22 after the date you last accepted these Terms (or accepted any subsequent changes to these Terms), you may reject the change by sending us written notice no later than 30 days of the date the change is effective. Your notice must include your name, mailing address, the date of the notice, your Globees username, the email address you used to set up your Globees account, your signature, and an unequivocal statement that you want to opt out of the amended Section 22. You must either mail your notice to this address: 888 Brannan St, San Francisco, CA 94103, Attn: Arbitration Opt-Out, or email the opt-out notice to arbitration.opt.out@Globees.com. Rejecting a new change, however, does not revoke or alter your prior consent to any earlier agreements to arbitrate any Dispute between you and Globees (or your prior consent to any subsequent changes thereto), which will remain in effect and enforceable as to any Dispute between you and Globees.

22.18 Survival. Except as provided in Section 22.12 and subject to Section 12.6, this Section 22 will survive any termination of these Terms and will continue to apply even if you stop using the Globees Platform or terminate your Globees account.

23. China Governing Law and Dispute Resolution.

23.1 China Domestic Transactions. If you reside or have your place of establishment in China, and are contracting with Globees China, these Terms and this Section 23.1 are governed by the laws of the People's Republic of China. In this situation, any dispute arising from or in connection with these Terms or use of the Globees Platform shall be submitted to the China International Economic and Trade Arbitration Commission ("CIETAC") for arbitration which shall be conducted in accordance with the Commission's arbitration rules in effect at the time of applying for arbitration. The arbitral award is final and binding upon both parties. The tribunal shall consist of three (3) arbitrators. The seat of the arbitration shall be Beijing. The language of the arbitration shall be English.

23.2 Cross-border Transactions. If you reside or have your place of establishment in China, and are contracting with Globees, Inc., Globees Stays Inc., Globees Travel, LLC, Luxury Retreats International ULC or any other non-China entity, these Terms and this Section 23.2 are governed by the laws of Singapore. In this situation, any dispute arising out of or in connection with these Terms or use of the Globees Platform, including any question regarding the existence, validity or termination of these Terms, shall be referred to and finally resolved by arbitration administered by the Singapore International Arbitration Centre ("SIAC") in accordance with the Arbitration Rules of the Singapore International Arbitration Centre ("SIAC Rules") for the time being in force, which rules are deemed to be incorporated by reference in this clause. The seat of the arbitration shall be Singapore. The Tribunal shall consist of three (3) arbitrators. The language of the arbitration shall be English.

23.3 Without Limitation Provisions. The above Sections 23.1 and 23.2 are expressed to be without regard to conflict of laws provisions and shall not be construed to limit any rights which Globees may have to apply to any court of competent jurisdiction for any order requiring you to perform or be prohibited from performing certain acts and other provisional relief permitted under the laws of Singapore, the People's Republic of China, or any other laws that may apply to you.

24. Brazil Governing Law and Venue. If you reside or have your place of establishment in Brazil, these Terms will be interpreted in accordance with the laws of Brazil, without regard to conflict-of-law provisions. Legal proceedings that you are able to bring against us arising from or in connection with these Terms may only be brought in a court located in Brazil.

25. Rest of World Dispute Resolution, Venue and Forum, and Governing Law. If you reside or have your place of establishment outside of the United States, China, and Brazil, this Section applies to you

and these Terms will be interpreted in accordance with Irish law. The application of the United Nations Convention on Contracts for the International Sale of Goods (CISG) is excluded. If you are acting as an individual consumer and if mandatory statutory consumer protection regulations in your country of residence contain provisions that are more beneficial for you, such provisions shall apply irrespective of the choice of Irish law. As an individual consumer, you may bring any judicial proceedings relating to these Terms before the competent court of your place of residence or the competent court of Globees 's place of business in Ireland. If Globees wishes to enforce any of its rights against you as a consumer, we may do so only in the courts of the jurisdiction in which you are a resident. If you are acting as a business, you agree to submit to the exclusive jurisdiction of the Irish courts.

26. Miscellaneous.

26.1 Other Terms Incorporated by Reference. Our Host Damage Protection, Japan Host Insurance Terms, Rebooking and Refund Policy, Experiences Guest Refund Policy, Content Policy, Nondiscrimination Policy, Extenuating Circumstances Policy, Additional Legal Terms, Policies, Standards and other supplemental policies and terms linked to in these Terms apply to your use of the Globees Platform, are incorporated by reference into this policy, and form part of your agreement with Globees.

26.2 Interpreting these Terms. Except as they may be supplemented by additional terms, conditions, policies, guidelines, standards, and in-product disclosures, these Terms (including those items incorporated by reference) constitute the entire agreement between Globees and you pertaining to your access to or use of the Globees Platform and supersede any and all prior oral or written understandings or agreements between Globees and you. These Terms do not and are not intended to confer any rights or remedies upon anyone other than you and Globees. If any provision of these Terms is held to be invalid or unenforceable, except as otherwise indicated in Section 22.11 above, such provision will be struck and will not affect the validity and enforceability of the remaining provisions. Where the word “will” is used in these Terms it connotes an obligation with the same meaning as “shall.”

26.3 No Waiver. Globees’s failure to enforce any right or provision in these Terms will not constitute a waiver of such right or provision unless acknowledged and agreed to by us in writing. Except as expressly set forth in these Terms, the exercise by either party of any of its remedies under these Terms will be without prejudice to its other remedies under these Terms or otherwise permitted under law.

26.4 Assignment. You may not assign, transfer or delegate this agreement or your rights and obligations hereunder without Globees 's prior written consent. Globees may without restriction assign, transfer or delegate this agreement and any rights and obligations hereunder, at its sole discretion, with 30 days’ prior notice.

26.5 Notice. Unless specified otherwise, any notices or other communications to Members permitted or required under this agreement, will be provided electronically and given by Globees via email, Globees Platform notification, messaging service (including SMS and WeChat), or any other contact method we enable and you provide. If a notification relates to a booking or Listing in Japan, you agree and acknowledge that such notifications via electronic means in lieu of a written statement, satisfies Globees’s obligations under Article 59 (1) of the Japanese Housing Accommodation Business Act.

26.6 Third-Party Services. The Globees Platform may contain links to third-party websites, applications, services or resources (“**Third-Party Services**”) that are subject to different terms and

privacy practices. Globees is not responsible or liable for any aspect of such Third-Party Services and links to such Third-Party Services are not an endorsement.

26.7 Google Terms. Some translations on the Globees Platform are powered by Google. Google disclaims all warranties related to the translations, express or implied, including any warranties of accuracy, reliability, and any implied warranties for merchantability, fitness for a particular purpose and non-infringement. Some areas of the Globees Platform implement Google Maps/Earth mapping services, including Google Maps API(s). Your use of Google Maps/Earth is subject to the [Google Maps/Google Earth Additional Terms of Service](#).

26.8 Platform Content. Content made available through the Globees Platform, including without limitation trademarks, trade dress, inventions, algorithms, computer programs (in source code and object code), customer and marketing information and other content (“**Platform Content**”), whether registered or unregistered, which may be protected by copyright, trademark, patent, trade secrets, know how, and/or other laws of the United States and other countries. You acknowledge that all intellectual property rights for that Platform Content are the exclusive property of Globees and/or its licensors and agree that you will not remove, alter or obscure any copyright, trademark, service mark or other proprietary rights notices. You may not use, copy, adapt, modify, prepare derivative works of, distribute, license, sell, transfer, publicly display, publicly perform, transmit, broadcast or otherwise exploit any Platform Content accessed through the Globees Platform except to the extent you are the legal owner of that Platform Content or as expressly permitted in these Terms. Subject to your compliance with these Terms, Globees grants you a limited, non-exclusive, non-sublicensable, revocable, non-transferable license to (i) download and use the Application on your personal device(s); and (ii) access and view the Platform Content made available on or through the Globees Platform and accessible to you, solely for your personal and non-commercial use.

26.9 Force Majeure. Globees shall not be liable for any delay or failure to perform resulting from abnormal or unforeseeable circumstances outside its reasonable control, the consequences of which would have been unavoidable despite all efforts to the contrary, including, but not limited to, acts of God, natural disasters, war, terrorism, riots, embargoes, acts of civil or military authorities, fire, floods, accidents, pandemics, epidemics or disease, strikes or shortages of transportation facilities, fuel, energy, labor or materials.

26.10 Emails and SMS. You will receive administrative communications from us using the email address or other contact information you provide for your Globees account. Enrollment in additional email subscription programs will not affect the frequency of these administrative emails, though you should expect to receive additional emails specific to the program(s) to which you have subscribed. You may also receive promotional emails from us. No fee is charged for these promotional emails, but third-party data rates could apply. You can control whether you receive promotional emails using the notification preferences in your account settings. Please note that you will not be able to take advantage of certain promotions if you disable certain communication settings or do not have an Globees account. In the U.S. if you consent to receive SMS (text messages) from us, you will be subject to our SMS Terms.

26.11 Contact Us. If you have any questions about these Terms please [email us](#).